

République Algérienne Démocratique et Populaire.

Université Mira Abd Rahman.

Département littérature et langue française.

Option littérature et enseignement du FLE.

THÈME :

***Enseignement du texte autobiographique
en Algérie,
Quelle stratégie ?***

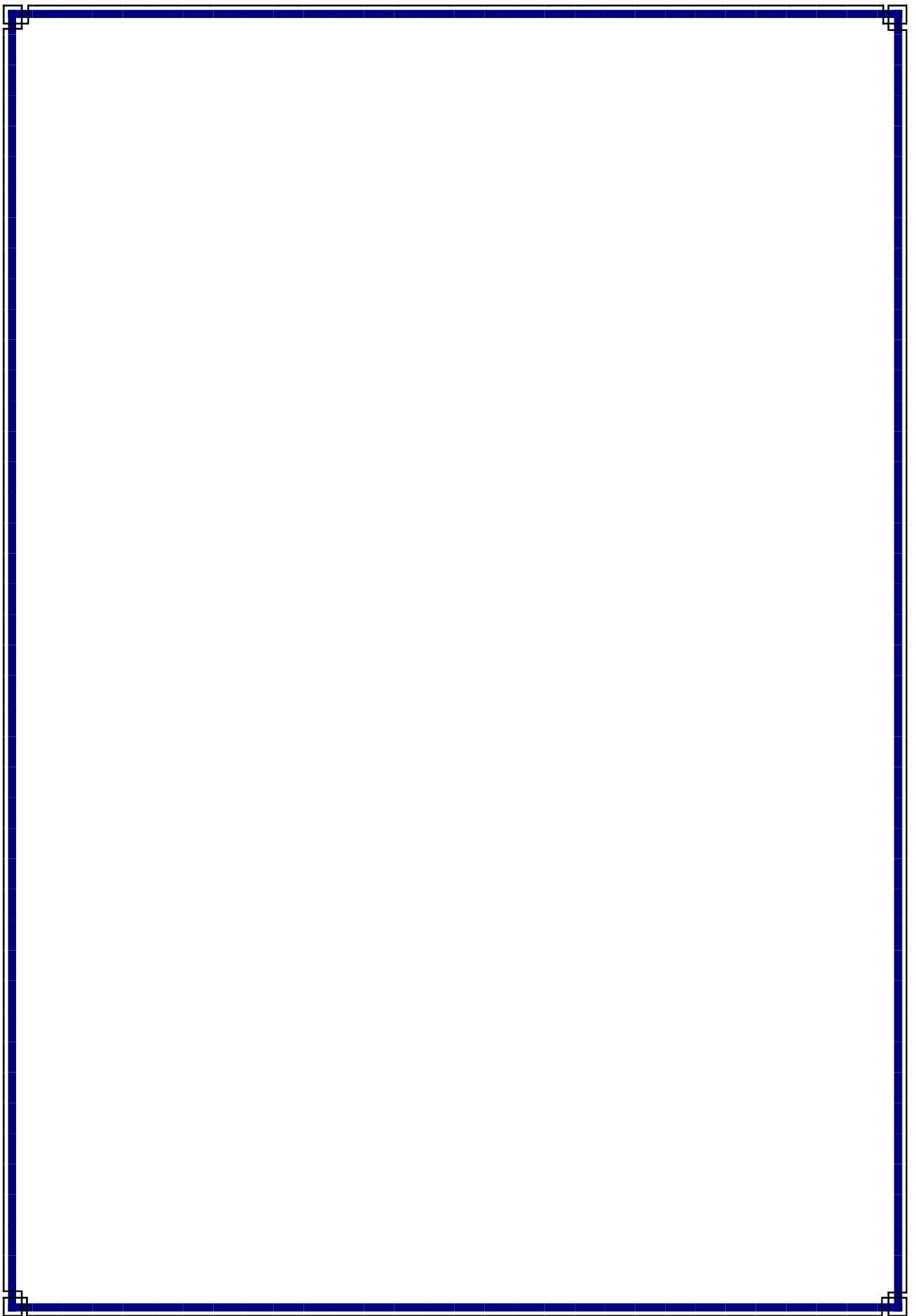
PRÉSENTÉ PAR :

Melle : Mehaba Faiza.

Melle : Besbas Lynda.

ENCADREUR :

Mr : Mahfouf Smail.



REMERCIEMENTS

Nous remercions **Dieu** de nous avoir accordé des connaissances de la science et de nous avoir aidés à réaliser ce travail.

Au terme de ce modeste travail nous tenons à remercier chaleureusement et respectivement tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à

la réalisation de ce modeste projet de fin d'étude.

Nous voulons également exprimer notre profonde gratitude pour notre encadreur

M^r. SMAIL MAHFOUF qui nous a encadrés tout le long de ce projet, et qui nous a apportés beaucoup de connaissances.

Nous tenons à remercier tous les enseignants qui nous ont suivis durant notre formation ainsi que **M^{me}. MOUKHTARI** pour son précieux aide.

Et nous tenons tous particulièrement à remercier nos chères sœurs **Mehaba Kahina** qui à été d'un soutiens tout ou long de ce travail, et

Besbas Nadia, et son époux **Ramthan**. Ainsi que nos frères

M.MASSINISSA et **M. SALIM**. Sans oublier mes cousins

WALI et **FAIZA** Et **B. Sofiane**, **B.Rachid**, **B.Redouane**.

et mes belle sœurs **Luiza** et **Dihia**.et **Gh Mohamed**.

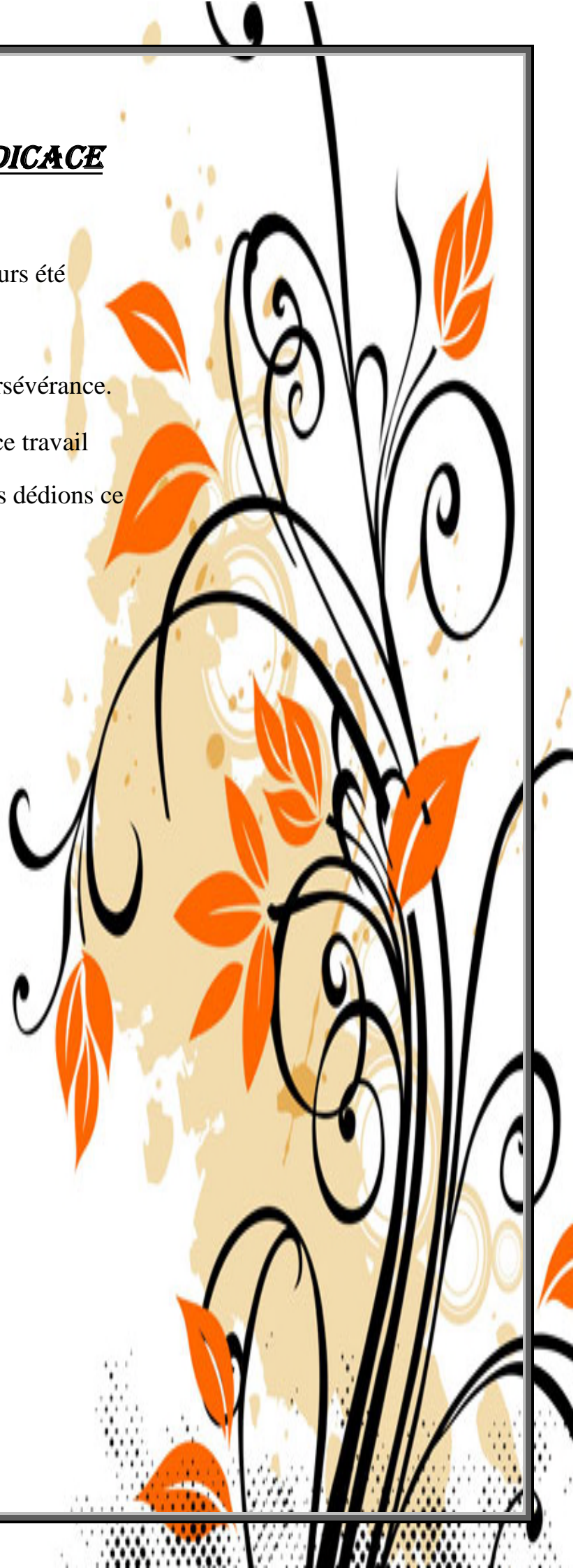
Et nous tenons également à remercies tous nos amis :

MEKBEL SALIMA, **KARIMA**, **ASSIA**, **LOUIZA**,

SYPHAX, **NASSIM**. Et **Warda**, **Kafia**, **Hamza**.

DÉDICACE

A nos très chers parents, qui ont toujours été
la pour nous, et nous ont donné un
magnifique modèle de labeur et de persévérance.
Nous espérons qu'ils trouveront dans ce travail
toutes nos reconnaissances. Nous leurs dédions ce
projet de fin d'étude en espérant
la réussite et le succès.



SOMMAIRE

| | |
|---|---------------------|
| Pages de gardes..... | |
| Dédicace..... | |
| Remerciement..... | |
| Sommaire..... | 1 |
| <i>I. Introduction générale.....</i> | <i>4</i> |
| <i>II. Chapitre I : Le Genre autobiographique.....</i> | <i>.....</i> |
| Introduction..... | 7 |
| I. Définition de l'autobiographie..... | 7 |
| II. Evolution du genre autobiographique..... | 9 |
| III. le pacte autobiographique..... | 11 |
| IV. Les genres proches de l'autobiographie | 13 |
| IV.1. La biographie..... | 13 |
| IV.2. Le journal intime..... | 14 |
| IV.3. L'autofiction..... | 15 |
| IV.4. Le roman autobiographique..... | 15 |
| IV.5. Les mémoires..... | 16 |
| IV.6. La correspondance..... | 16 |
| V. La sincérité dans l'autobiographie..... | 17 |
| Conclusion..... | 19 |

III. Chapitre II : La situation sociolinguistique et éducative en Algérie

.....

Introduction.....20

I. Langues nationales algériennes.....21

II. Langues étrangères en Algérie.....21

II.1. Le français, un cas bien particulier22

II.2. La langue française : espace de la francophonie.....23

II.3.L'enseignement de la langue française en Algérie.....24

II.3.1. Durant la période coloniale24

II.3.2. Après la période coloniale25

II.3.3. Les cause de la faillite de l'enseignement de la langue française en Algérie26

II.3.3.1. Une arabisation idéologique du système éducatif.....26

II.3.3.2. Des partis politiques hostiles à la langue française.....26.

II.3.3.3. Les uns contre les autres.....27

II.3.4. Les conséquences de la faillite de l'enseignement de la langue française en Algérie.....30

II.3.5. Les reformes éducatives.....32

Conclusion.....33

IV. Chapitre III : Le texte autobiographique dans le programme de français algérien.....

Introduction.....34

I. Les structures canoniques de l'autobiographie35

I.1. La maitrise de la valeur des temps35

| | |
|---|-----------|
| I.2. La présence d'un pacte autobiographique | 36 |
| I.3. La véracité du récit | 36 |
| I.4.L'identité auteur, narrateur, personnage | 37 |
| I.5.La progression chronologique des événements | 38 |
| I.6. L'énonciation assumée..... | 38 |
| II. Les brouillages et les ambiguïtés de l'autobiographie..... | 39 |
| II.1.Vérité et sincérité douteuses | 39 |
| II.2. Les défaillances de la mémoire..... | 39 |
| II.3. Interférence de l'objectivité et de la subjectivité | 40 |
| II.4. Perturbation de l'ordre de la narration | 40 |
| III. Les enjeux de l'autobiographie | 40 |
| III.1. Lancer un dialogue et rechercher des réponses..... | 41 |
| III.2. Se retrouver et mieux se connaître..... | 41 |
| III.3. Revivre ses souvenirs pour se reconstruire..... | 41 |
| III.4. S'expliquer et se justifier..... | 42 |
| Conclusion..... | 42 |
| V. Conclusion Générale..... | 43 |
| I. Bibliographie..... | |

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Avec la mondialisation et le développement technologique l'enseignement est devenue une nécessité pour acquérir un nouveau savoir. En Algérie l'enseignement tient une place très importante et c'est pour cela qu'il a connu plusieurs réformes et essais d'amélioration vis-à-vis des apprenants et leurs besoins. Dans le cas des langues étrangères c'est plus qu'une nécessité selon Stendhal "le premier instrument du génie c'est la langue". Comparé aux autres langues étrangères enseignées en Algérie le français jouissait du statut de première langue étrangère c'est une langue très vivante et très présente dans tous les domaines parallèlement à la langue arabe, ceci est la conséquence de l'histoire de la colonisation qui a duré 132 ans.

La langue française est enseignée dès la troisième année du primaire et continue de l'être jusqu'à la fin des études universitaires. Jusqu'à nos jours la langue française est une matière essentielle dans les établissements algériens, qui l'utilisent dans un double objectif, d'abord comme un moyen d'accès au savoir ensuite comme moyen d'ouverture sur la culture occidentale en particulier et sur le monde en général.

L'enseignement de la langue française en Algérie a connu plusieurs changements à cause des réformes établies sur le système éducatif algérien afin de répondre aux besoins des apprenants ; Ce changement et ces améliorations ont touché même les moyens didactiques et les supports pédagogiques afin de mener à bien l'enseignement et l'apprentissage de la langue française.

En effet, les programmes de l'enseignement de la langue française sont régulièrement soumis à des réformes, qui permettent son actualisation afin d'apporter une meilleure qualité d'enseignement dans les écoles algériennes. C'est évident donc que l'enseignement de la langue française suppose des supports pédagogiques adéquats. Ainsi, en examinant les manuels et le contenu des programmes scolaires du primaire jusqu'à la fin du secondaire, nous avons remarqué que le genre autobiographique occupe une place très importante en tant que support pédagogique, encore aujourd'hui il reste la forme la plus connue de l'écriture de soi.

L'autobiographie est le récit écrit qu'une personne réelle fait rétrospectivement de sa propre vie. Des 1975 le théoricien Philippe Lejeune donne une définition générique de l'autobiographie « récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité ».

Ce genre littéraire est connu depuis l'antiquité ; Saint Augustin qui a publié des confessions qui portent le nom du MEMOIRE, au quatrième siècle après J.C pour rendre compte de sa conversion au christianisme. Puis, il vient le tour de Montaigne, au sixième siècle qui a publié son ouvrage intitulé « *Essais* » où il a mis en évidence des événements de sa vie privée et des réflexions sur son époque. En fin, c'est au dix-huitième siècle que la première autobiographie naît avec Jean Jacques Rousseau, cette première grande autobiographie appelée " les confessions".

De nos jours, nous constatons que ce genre d'écriture relève d'une parole nécessairement individuelle, car l'histoire de notre identité personnelle ne peut être que dans un axe subjectif. Cependant le genre autobiographique, n'est pas un support facile à enseigner vu que les apprenants rencontrent des difficultés à assimiler ce genre.

En analysant notre corpus qui est des textes autobiographiques pris des manuels scolaires de la langue française du primaire jusqu'au secondaire, nous avons remarqué que ce genre occupe une seule séquence didactique dans le livre de la troisième année moyenne, et qu'autant support pédagogique il est présent dès la première année moyenne jusqu'à la troisième année secondaire. Ceci nous conduit à poser les questions suivantes :

Pour quelles raisons le genre autobiographique est-il enseigné seulement dans les classes de troisième année moyenne ? Pourquoi les concepteurs du programme ont consacré une seule séquence pour l'enseignement du texte autobiographique ? Les apprenants et les enseignants algériens rencontrent-ils des difficultés pour comprendre le texte autobiographique ? Et si tel est le cas, quelles sont alors ces difficultés ? Quels sont, enfin, les enjeux de l'écriture du texte autobiographique ?

Hypothèses :

Nous supposons que les apprenants algériens, n'étant pas natifs de la langue française, rencontrent certaines difficultés à comprendre et à assimiler ce genre. Le texte autobiographique permet à l'apprenant de développer son langage et il arrive à mieux

s'exprimer en français, en effet de par sa nature le texte autobiographique transporte l'apprenant vers ses souvenirs et son passé, alors il s'exprime mieux .

Introduction :

Ce n'est que récemment dans l'histoire littéraire qu'on vint à considérer l'autobiographie comme une activité littéraire à part entière .

L'autobiographie est le genre littéraire qui a probablement suscité les plus nombreuses controverses au sein de la communauté littéraire et qui soulève le plus souvent les questions de ses lecteurs, elle a eu du mal à s'imposer comme genre littéraire distinct et cela parce qu'elle est difficilement insérable dans des limites et n'obéit pas à des règles bien définies ; la seule règle à laquelle elle obéit est la réalité de la vie de son auteur , et c'est ici qu'apparaissent les doutes des lecteurs et les controverses des critiques car comment peut-on qualifier de réels ou d'inventaires des souvenirs qui sont très subjectifs , mais qui ne sont pas pour autant moins vrais ?

1-Définition du genre:

Une autobiographie est le récit écrit, qu'une personne réelle fait rétrospectivement de sa propre vie, le mot a fait son apparition à la fin du 18ème siècle,

Autobiographen, dans sa forme germanique en 1777, et **Autobiography** dans sa forme Anglaise en 1809, du côté de la France le mot est tardivement inclus dans le vocabulaire dans la 1ère moitié du 19ème siècle.

Le mot Autobiographie est composé de trois racines grecs: Graphein (écrire), Auto (soi-même), et Bio (vie), les écrits autobiographiques font référence à des lieux, et des personnes, des événements réels. Ils se différencient en cela des textes de fiction.

Dans une autobiographie l'auteur est au cœur de l'histoire, et sa vie constitue le sujet principal, c'est sa vie personnelle, privée, son caractère, ses expériences personnelles ainsi que son parcours qui sont mis en avant. C'est donc un récit subjectif qui ne prend pas nécessairement de distances avec les faits historiques, puisque ils sont racontés du point de vue de l'auteur, le but est de laisser un témoignage authentique.

Cependant, donner une définition à l'autobiographie a posé beaucoup de problèmes aux théoriciens et a suscité des controverses au sein de la communauté littéraire. C'est peut-être à cause de son caractère beaucoup plus personnel, de son contenu et de la perception que chaque auteur fait dans son œuvre autobiographique.

On pourrait dire que l'autobiographie est un genre à mille faces, puisque chaque auteur a sa propre manière d'écrire sa vie. Dès 1975, **PHILIPPE LEUJEUNE**, spécialiste de ce genre littéraire donne une définition générique de l'autobiographie: ¹ «récit rétrospectif en prose, qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité".

Le mot rétrospectif est très important, car l'autobiographie s'écrit généralement à un âge avancé de la vie. En effet ce récit s'intéresse à la vie individuelle et sociale d'une personne sur les événements qu'il juge importants pour la construction de son identité.

Donc la définition de P-lejeune est très claire, comme elle met en lumière quelques aspects du genre autobiographique. De son côté **J-Starobinski** donne une définition plus longue et plus large, que celle donnée par le jeune ou il définit le genre autobiographique comme étant:² « La biographie d'une personne faite par elle-même : cette définition de l'autobiographie détermine le caractère propre de la tâche et fixe ainsi les conditions générales (ou génériques) de l'écriture autobiographique.

Il ne s'agit pas ici, à proprement parler, d'un genre littéraire : réduites à l'essentiel ; ces conditions exigent d'abord l'identité du narrateur et du héros de la narration ; elles exigent ensuite qu'il y ait précisément narration et non pas description. La biographie n'est pas un portrait ; ou, si on peut la tenir pour un portrait, elle y introduit la durée et le mouvement.

Le récit doit couvrir une suite temporelle suffisante pour qu'apparaisse le tracé d'une vie. Ces conditions une fois posées, l'autobiographe apparaît libre de limiter son récit à une page ou de l'étendre sur plusieurs volumes ; il est libre de « contaminer le récit de sa vie par les événements dont il a été le témoin distant : l'autobiographe se doublera alors d'un mémorialiste (c'est le cas de Chateaubriand) ; il est libre aussi de dater avec précision les divers moments de sa rédaction, et de faire retour sur lui-même à l'heure où il écrit : le journal intime vient alors contaminer l'autobiographie et l'autobiographe deviendra par instant un « diariste » (c'est encore une fois le cas de Chateaubriand).

[...] Il convient d'insister néanmoins sur le fait que le style ne s'affirmera que sous la dépendance des conditions que nous venons de mentionner : il pourra se définir comme la façon propre dont chaque autobiographe satisfait aux conditions générales— conditions d'ordre éthique et « relationnel

¹ P. Lejeune, *le pacte autobiographique*, p-14.

² J. Starobinski, *le style de l'autobiographie*, p.257.

», lesquelles ne requièrent que la narration véridique d'une vie, en laissant à l'écrivain le soin d'en régler la modalité particulière, le ton, le rythme, l'étendue, etc. ».

La définition donnée par J-Starobinski est plus détaillée comme elle fait bien ressortir les éléments spécifiques de l'autobiographie, Starobinski refuse de considérer cette dernière comme un genre littéraire à part entière.

Si la définition de l'autobiographie est difficile à donner avec exactitude, c'est parce que l'autobiographie a eu du mal à s'imposer comme genre littéraire distinct. parce qu'elle est difficilement insérable dans les limites, comme elle n'obéit pas à des règles bien définies, la seule règle à laquelle elle obéit c'est la réalité de la vie de son auteur, et à cause de la variété des intentions et du style de chaque auteur, ce qui rend unique chaque récit de ce genre qui se prétend peut à une mise en forme.

2-Histoire et évolution du genre autobiographique:

L'écriture autobiographique a évolué à travers les époques, en suivant sans doute l'évolution de la perception de soi et de sa propre vie par rapport à son univers extérieur. La manière de se présenter et de se représenter a joué un rôle primordial dans l'évolution de l'autobiographie. La littérature intime sous ses diverses formes est connue depuis l'Antiquité gréco-romaine et même dans les civilisations encore plus anciennes; Saint Augustin est considéré comme étant le premier véritable autobiographe, dans ses **Confessions**, parues au Ve siècle. L'auteur chrétien dresse dans son ouvrage un véritable récit autobiographique, où il présente son évolution spirituelle et l'histoire de sa conversion au christianisme. L'émergence de l'**humanisme** a été un facteur important pour l'évolution de l'autobiographie puisque ce mouvement met l'accent sur l'évolution de l'homme et de ses capacités.

L'un des représentants les plus connus de l'humanisme est Michel de Montaigne, celui qui donne aussi une autre dimension à l'autobiographie à travers ses **Essais**. Dans son œuvre, Montaigne entretient une sorte de dialogue avec ses lecteurs, en leur faisant de véritables confidences sur son expérience et sur son évolution et se livrant parfois à des passages méditatifs. À la différence de son prédécesseur Saint Augustin, il ne veut pas établir de vérité absolue, il se fonde sur la relativité et le doute. Même si son récit est considéré plus comme un autoportrait ou un journal intime qu'une autobiographie, le livre de Montaigne présente un grand intérêt pour l'étude de la littérature personnelle en général. Pour George Misch, le mouvement humaniste représente l'époque ou l'histoire de

l'autobiographie acquiert une dimension de modernité et une certaine autonomie par rapport aux écrits à caractères religieux.

Le classicisme est une époque peu favorable aux écritures autobiographiques parce que les classiques considèrent que le moi ne peut pas représenter une matière pour les œuvres littéraires. Courant fonder sur le sens de la mesure, sur la vraisemblance à tout prix et sur la raison, le classicisme ne peut pas accepter les errances et les indiscretions propres aux récits de toute littérature intime.

Cependant pour Lejeune, l'histoire de l'autobiographie au sens strict ne commence qu'au XVIIIe siècle, avec *Les Confessions* de Jean-Jacques Rousseau. Lejeune justifie son choix en donnant plusieurs arguments. Celui qui nous semble le plus pertinent est le fait qu'on ne doit pas considérer l'histoire de l'autobiographie de manière fixe, on ne peut pas appliquer à un récit écrit au Moyen-âge les mêmes critères d'analyse qu'à une œuvre du XXe siècle. Il y a des différences notables et même définitoires entre les manières de penser et d'écrire.

L'individualité et la manière de se penser soi-même sont très différentes et on peut dire que les critères appliqués pour définir une autobiographie moderne ne peuvent pas être utilisés pour les récits plus anciens. Au Moyen-âge, par exemple, la notion d'auteur était presque inexistante, les œuvres étant en grande partie anonymes ; on n'avait pas la même vision de l'importance de celui qui écrit et même la valeur référentielle du pronom personnel « je » était différente. Le mélange entre vérité et fiction était très souvent utilisé car le récit à la première personne rendait plus crédible l'histoire racontée. Il est donc difficile d'appliquer à ces textes la définition moderne de l'autobiographie.

Philippe Lejeune écrit à ce propos: « [...] historiquement, cette définition [celle de Lejeune citée dans la définition] ne prétend pas couvrir plus qu'une période de deux siècles (depuis 1770) et ne concerne que la littérature européenne ; cela ne veut pas dire qu'il faille nier l'existence d'une littérature personnelle avant 1770 ou en dehors de l'Europe, mais que la manière que nous avons aujourd'hui de penser l'autobiographie devient anachronique ou peu pertinente en dehors de ce champ. ».

On admet certes que Rousseau n'est pas l'inventeur de l'écriture autobiographique, mais on le considère toutefois comme étant le fondateur de l'autobiographie moderne, parce qu'avec lui les critères modernes de la définition de l'autobiographie trouvent leur pleine application. Il écrit lui-même au début de sa démarche: « *Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'exemple et dont l'exécution n'aura*

point d'imitateur ».

Selon lui, les caractéristiques principales de son œuvre sont l'unicité et l'originalité. Il veut s'expliquer avec sincérité et se justifier en toute franchise. Les lecteurs de son époque n'étaient pas habitués à ce type d'écriture-confession qui se donnait comme objectif la sincérité et la vérité.

Avec le romantisme .L'autobiographie connaît un épanouissement fondé sur un véritable culte du moi. Les écrivains du XIXe siècle utilisent l'expérience personnelle, les sentiments et les souffrances intérieures comme matière pour leurs œuvres. Il y a une exhibition de l'intimité jamais vue jusqu'à cette époque. Les mémoires deviennent des miroirs des angoisses, des doutes, des troubles, des hésitations, les journaux intimes commencent à être publiés par leurs auteurs qui ne veulent plus rien cacher d'eux-mêmes, les volumes de correspondance sont très en vogue. On voit donc une explosion de la littérature intime, un changement de perspective sur les récits personnels, la critique littéraire commence à concevoir l'autobiographie comme genre en soi et s'intéresse à l'intimité des écrivains. C'est d'ailleurs à cette époque que fut créé en français le terme *autobiographie*, en 1829, apparemment pour remplacer le terme mémoires.

Le développement de la littérature autobiographique continue au XXe et au début du XXIe siècle. Les écrivains ne tiennent plus compte des interdits moraux, religieux ou légaux, et les œuvres deviennent de plus en plus audacieuses, voire exhibitionnistes pour certaines, en révélant des secrets de plus en plus intimes : souffrances d'enfance, expériences amoureuses et sexuelles, crises identitaires. Les écrivains manifestent une véritable fascination pour ce type d'écriture; parler de soi et faire de sa vie le sujet d'une œuvre n'est plus un tabou .Ces dernières années, on a pu voir paraître un bon nombre d'autobiographies de personnalités, les écrivains ne sont plus les seuls à « s'écrire ».

Certainement, la valeur littéraire de cette production peut facilement être mise en question et même le terme *autobiographie* est associé à des œuvres qui sont en réalité écrites à l'aide d'un tiers ou adaptées par une autre personne, généralement un journaliste. Mais tout cela prouve que l'autobiographie connaît un succès incontestable auprès du public large, avide de connaître les secrets, les indiscretions, les détails parfois douteux de la vie de quelqu'un d'autre ; il y a un goût du public pour le sensationnel, pour l'intime, pour les révélations spectaculaires qui pousse les écrivains, les personnalités et les éditeurs à préférer ce genre.

3-le pacte autobiographique:

C'est l'engagement que prend un auteur de raconter directement sa vie (ou une partie, ou un aspect de sa vie) dans un esprit de vérité. Le pacte autobiographique s'oppose au pacte de fiction, l'autobiographie promet que ce qu'il raconte dans son œuvre ou bien ce qu'il écrit et bel et bien la vérité.

Le pacte autobiographique est fondé sur un contrat d'authenticité et d'identité, c'est le paratexte (nom de l'auteur, titre de l'ouvrage, préface; dédicace) qui indique le plus souvent que, L'auteur se livre à une autobiographie. Le lecteur est ainsi certain qu'il y a adéquation entre les faits vécus et les faits racontés.

Selon Lejeune, ce qui définit clairement l'autobiographie est le contrat d'identité scellé par un nom propre. Cette identité du nom entre auteur, narrateur et personnage peut être établie de deux façons. D'abord implicitement, ce qui veut dire que le contrat d'identité s'inscrit dans le paratexte, par exemple dans le titre du livre (Histoire de ma vie de George Sand, Moi je de Claude Roy), dans la préface (Mémoires d'outre-tombe de Chateaubriand), dans le préambule (Confessions de Jean-Jacques Rousseau), Le contrat d'identité peut aussi apparaître directement dans le texte, d'une manière patente. Cela prouve que l'auteur assume l'identité avouée et les conséquences qui peuvent en découler, comme dans Les Mots de Sartre ou dans Tu moi de Philippe Lançon.

Que le contrat d'identité soit dans le paratexte ou dans le texte lui-même, dès qu'il y a identité des trois instances : auteur, narrateur et personnage, nous assistons à ce que Lejeune appelle le « pacte autobiographique », c'est-à-dire un contrat de lecture passé entre l'autobiographe et son lecteur. À ce pacte s'ajoute l'engagement de l'auteur à raconter sa vie dans un esprit de vérité. Il s'agit du « pacte référentiel », qui consiste en une entente envers le lecteur, un peu comme si l'auteur était devant un tribunal où il jurait de dire toute la vérité, rien que la vérité. Évidemment, ce « serment » n'est jamais annoncé aussi directement, mais il faut que l'auteur fasse preuve d'honnêteté, s'exprimant avec des phrases qui pourraient ressembler à « je vais dire la vérité telle qu'elle m'apparaît » ou « je vais dire la vérité dans la mesure où je peux la connaître, en essayant d'éviter les oublis, les erreurs ou les déformations ».

À défaut d'une identité nominale de l'auteur, du narrateur et du personnage, l'écrivain fait un « pacte romanesque », par exemple en donnant à son héros un nom différent du sien ou en mettant le sous-titre « roman » sur la couverture de son livre.

le pacte autobiographique est l'affirmation dans le texte de cette identité qui renvoie au nom de l'auteur, Lejeune affirme que pour qu'il y ait autobiographie, il faut qu'il y ait identité de l'auteur, du narrateur, et du personnage, l'identité de l'auteur joue un rôle très important dans l'autobiographie, le narrateur prend des engagements vis-à-vis du lecteur en se comportant comme s'il était l'auteur. De la même manière que le lecteur n'a aucun doute sur le fait que le (je) renvoie au nom porté sur la couverture même si le nom n'est pas répété dans le texte, il est nécessaire donc que l'identité soit établie, Lejeune précise que l'autobiographie doit remplir toutes les conditions indiquées si par exemple, le sujet traité fait défaut ou s'étend à l'histoire collective, on parlera de mémoires et non d'autobiographie, deux conditions sont absolument incontournables pour qu'il ait appartenance au genre :

-l'identité de l'auteur et du narrateur

-l'identité du narrateur et du personnage principale

Des conditions que Philippe Lejeune résume dans cette formule convaincante³ « *Pour qu'il y ait autobiographie (et plus généralement littérature intime), il faut qu'il y ait identité de l'auteur, du narrateur et du personnage.* ».

4-Les genres proches de l'autobiographie :

L'écriture de soi ne se limite pas qu'à l'autobiographie, pour permettre aux individus de s'exprimer et de parler de leurs vies d'autres genres littéraires proches de l'autobiographie sont apparues et utilisées que se soit par des écrivains, des journalistes, des historiens, ou bien par des personnes ordinaires qui ne s'intéressent pas à l'écriture.

En ce qui suit nous allons citer les genres proches de l'autobiographie à fin de différencier chaque genre d'un autre.

4-1.La biographie :

Des grecques bios « vies » et graphien « écrire » ; la biographie fait le récit d'une vie généralement celle d'un personnage important et connu, lorsque une biographie parle de témoignages et d'information recoupés, elle est appelée une biographie savante.

³ P. Lejeune, *le pacte autobiographique*, p.15.

La biographie est un genre littéraire narratif et ex positif, elle est rédigée a la troisième personne, la base de l'autobiographie sont les données exactes et précises, telles que les dates, les noms et les endroits, en d'autres termes c'est un exposé qui se fait pour résumer les faits majeurs de la vie d'une personne, elle commence généralement des la naissance du sujet en question, pouvant y compris remonter aux antécédents familiaux, (arbre généalogique , ancêtres ...), et si le sujet en question est mort la biographie peut aller jusqu'au moment de sa mort, mais cela n'est pas une nécessité ni une obligation l'auteur de la biographie peut choisir le moment du quel il commence ou il souhaite arrêter son écriture.

La biographie est composée de trois parties :

- ❖ Le premier est l'introduction ou l'auteur présente son personnage.
- ❖ La deuxième est la partie consacrée au développement ou les moments les plus importants du sujet en question sont exposées et présentées.
- ❖ La troisième partie est une conclusion ou le segment le plus subjectif avec une évaluation sur le parcours du personnage.

La biographie est le plus souvent rédigée par des spécialistes, des historiens, des journalistes ou des critiques.

Elle peut en effet écrire des passages exagérément flatteurs ou critiques. Comme elle du recul par rapport aux événements, ce recul est du au temps plus ou moins long mais surtout au regard extérieur du biographe.

4-2.Le journal intime :

Ecrire son journal est devenu une pratique populaire durant le dix-huitième siècle, cette idée germe plus principalement des milieux bourgeois, séduit par les codes du romantisme il s'agit de mettre par écrit chaque jour de sa vie durant une période donnée.

Les événements tragiques du siècle ont participé à l'épanouissement de ce genre littéraire notamment durant la seconde guerre mondiale.

Pour parvenir a mettre point sur ce qui est un journal intime nous essaierons de le définir et de citer les grands auteurs de ce genre littéraire.

Un journal intime est : un récit de sa propre vie au jour le jour , une écriture spontanée le Je désigne a la fois le narrateur , le personnage et l'auteur , c'est un compte rendu de la vie de l'auteur tenu au moments des faits , a n'importe quel moment, il suffit d'avoir l'envie de le tenir, par exemple chaque soir avant de dormir, il permet de découvrir les réactions ou les opinions spontanées du diariste (la personne qui écrit son propre journal) lorsqu'il vit les faits . C'est un genre très proche de l'autobiographie le destinataire du journal n'est autre que le destinataire lui-même.

Comme pour l'autobiographie ce genre implique un contrat tacite entre le lecteur et l'auteur la confiance est l'atout majeur de ce manuscrit.

Le journal partage certains traits avec l'autobiographie : selon Phillip le jeune ⁴« l'autobiographie est un récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle en particulier sur l'histoire de sa personnalité » les traits cites par Le Jeune sont pertinents dans le journal sauf le trait rétrospectif, car il est essentiel au journal d'être écrit au présent au moment ou les actions et les fait sont passes.

Le journal en principe est secret il n'a pas d'autre destinataire que l'auteur lui-même, celui-ci ne l'écrit pas pour plaire ni pour se valoriser sois même, il peut donc se permettre une totale sincérité, aucune structure ne lui est impose, l'écriture est libre.

Bien que confidentiels les journaux sont le plus souvent publiés après la mort de leurs auteurs, certains auteurs publient eux même leurs journaux comme André Gide ou les Goncourt, après la mort de son frère Edmond Goncourt continue seul le journal et publia des extraits et c'est seulement qu'en 1956 qu'il fut publié intégralement.

Beaucoup d'écrivains et personnalités connues ont écrit un journal intime tel Ann Frank, Stendhal et André Gide qui rédigea son journal en style télégraphique.

4-3.L'autofiction :

L'autofiction est apparue des les années 1970, les ouvrages de fiction biographique prenant réellement leur envol a partir des années 1990, des auteurs se sont consacres a ce genre pour idéaliser leur vie et d'y apporter une petite touche d'inconnu.

⁴ P. Le jeune, *le pacte autobiographique*, p.14.

Nous pouvons citer l'écrivain Catheline Angot qui s'est illustré dans ce genre, ainsi que Catherine Cusset leurs récits à toutes les deux ont remporté un franc succès, ces œuvres ont contribué à l'essor de ce genre dans toute la France.

L'autofiction est le croisement de la fiction et de la réalité pour aboutir à un livre dont on réussirait difficilement à dénouer le vrai du faux.

Selon Serge Dobrovsky fondateur du genre avec un livre intitulé Fils, c'est une forme dérivée de l'autobiographie, elle reprend les mêmes codes, à savoir que l'auteur et le narrateur ainsi que le personnage, l'auteur nous amène à le suivre dans le labyrinthe tortueux de l'esprit, ou, il fait une observation intérieure, une observation par la conscience dans son introspection, l'auteur essaie de répondre à plusieurs questions : comment en suis-je arrivé ? Pourquoi je n'ai pas réalisé tout mes rêves ? Comment m'en sortir ? sont des questions qu'il utilise pour faire le bilan de sa vie, l'auteur dans ce genre littéraire prend maîtrise de sa vie idéalisée ou diabolisée pour mieux la manipuler, contrairement aux genres autobiographiques et au journal intime, la réalité des événements n'est pas avérée. L'écrivain nous guide dans un scénario.

4-4.Le roman autobiographique :

Un roman autobiographique est un genre littéraire issu de l'autobiographie ainsi que du roman-mémoires, c'est un roman où la vie du personnage principal fictif est fortement inspirée par la vie de l'auteur ; Notons cependant que c'est le personnage fictif qui entreprend le récit de sa vie à la première personne du singulier et non directement l'auteur comme dans l'autobiographie, en effet le personnage fictif est le double de l'auteur, Ce dernier raconte sa vie de façon romanesque sans vraiment avouer que c'est lui-même l'auteur parce que s'il le fait il déformera la vérité et nuira au pacte. Dans un roman autobiographique l'auteur essaie de passer un message à travers son expérience et ce qu'il a enduré.

4-5.Les mémoires :

Les mémoires sont un chemin entre l'autobiographie et l'histoire, quand l'autobiographie est centrée autour de son auteur, les mémoires s'intéressent à l'époque de son auteur, elles constituent

alors des témoignages historiques qui pourront en suite devenir des sources majeures pour les historiens , le Je des mémoires est moins centrale, et moins intime que celui de l'autobiographie, pour mettre l'accent sur notre vie personnelle, la construction de notre identité, et de notre personnalité l'autobiographie est plus adaptée, alors, que si notre but est de rendre compte d'une époque qu'on a connu , d'un événement historique au quel on a participé, et donc de mettre en avant le contexte pour laisser notre vie privée en retrait, en écrira plutôt des mémoires.

Le mémorialiste donne des informations particulières pour servir l'Histoire. Il a une certaine objectivité sur les évènements. Son but n'est pas de mieux se connaître lui-même, mais de communiquer ses expériences, et sa vision personnelle de l'Histoire.

4-6.La correspondance

Une correspondance suivie relève de l'autobiographie : l'auteur confie son histoire, et ses pensées au destinataire. C'est le cas de correspondances célèbres, comme celles de Madame de Sévigné, de Gustave Flaubert, de George Sand.

D'autres, en revanche, se donnent pour autobiographiques, alors qu'elles ne sont que pures fictions : c'est le cas des Lettres de mon moulin d'Alphonse Daudet, et surtout des Liaisons dangereuses de Choderlos de Laclos.

Les lettres apportent des informations biographiques sur leur auteur mais elles le font de manière partielle, et discontinue : on ne s'écrit que lorsqu'on est séparés, de plus les sujets abordés ne sont pas les mêmes, selon les correspondants. Les correspondances d'écrivain relèvent à la fois de l'entreprise biographique, et de la critique littéraire : on y trouve des éclairages sur les projets de l'auteur et la genèse des œuvres.

5-La sincérité dans l'autobiographie :

L'obligation de dire la vérité absolue, est une sorte de marque qu'on met pour l'autobiographie, l'autobiographie s'affirme comme le genre du présent flexible insaisissable, elle ne copie pas, elle recrée tout à l'image d'une fidélité secrète, par de la les fluctuations de l'apparence, elle

pose la main sur le corps chaud de l'être elle point agenda du passé, moment de l'existence , elle découvre, et formule les valeurs premières d'une destinée, elle s'oriente toute entière vers la patiente élaboration de l'être personnel, « non pas tel que j'étais, mais tel que je suis tel que je suis encore. » Saint Augustin, Confession « j'étais le propre objet de mon étude » Héraclite.

Le public attend d'une autobiographie qu'elle soit une copie uniforme de la réalité de se qui s'est réellement passé, cette conformité est perçu comme une garantie de la sincérité, et de la véridicité de ce qu'on en train de lire, mais à notre avis cette réalité que l'auteur doit parfaitement retracer, n'est pas uniquement la réalité extérieure tangible ou véritable , il s'agit aussi d'une conformité avec la réalité intérieur les sentiments, et la personnalité, une vérité ou une réalité immatérielle, et émotionnelle, la manière de reconstituer les émotions passées pour la réactualiser à travers l'écriture sont spécifique a chaque autobiographie, et constitue dans un certain sens auto questionnement, et une mise en abime de son propre être, l'écriture devient alors une façon de s'exprimer face aux autres, et face a soi même, et une manière de s'auto-analyse.

Cela dit certains phénomènes peuvent être pris comme éléments qui font l'insincérité dans l'autobiographie, ces élément ou phénomènes sont incontrôlable et sont in désirés mais inévitable, car ils sont causes par des faits que l'auteur ne peut contrôler ou trouver un moyen de les éviter, nous signalons ici et montrons ces éléments a commencer par :

A- La mémoire :

qui au bout de certains moments trahit le narrateur et cause certaines inadvertance qui peuvent facilement passe pour de l'insincérité, personne ne peut se souvenir de tout les détails de sa vie et enregistrer tous les événements, il arrive que l'autobiographe passe sous silence un certain événement de sa vie parce que tout simplement il ne s'en souvient pas.

Rousseau dit a propos de cela ⁵« j'écris absolument de mémoire sans monuments sans matériaux qui puissent me le rappeler, il y'a des événements de ma vie qui sont aussi présent que s'ils venaient d'arriver , mais il y'a des lacunes et des vides que je ne peux remplir qu'a l'aide de récit aussi

⁵ J.J. Rousseau , *Les confessions*.

confus que le souvenir , qui m'en ai rester. J'ai donc pu faire des erreurs quelques fois et j'en pourrai encore sur des bagatelles jusqu'au temps ou j'ai de moi des renseignements plus sur, mais ce qui importe vraiment au sujet, je suis assure d'être exacte et fidele, comme je tacherai de l'être toujours.

Voila sur quoi on peut compter. » ce passage est extrait Des Confession ou Rousseau essaye de montrer que malgré que les vides et les trous de mémoire l'autobiographe se doit de dire la vérité et de reconstruire lui même les événements et les souvenirs dont il se sert pour écrire son autobiographie et que la réalité de ce qui est dit dans un récit autobiographique ainsi que la réalité des faits sont des éléments fondamentaux de ce type d'écriture et la fiction , la supercherie ou le mensonge ne peuvent pas trouver de place dans une autobiographie.

B- L'éloignement dans le temps :

les autobiographies sont dans la plus part des cas écrit a l'âge adulte et mature, l'éloignement dans le temps de l'écriture est parfois de plusieurs décennies , l'écart temporel entre l'événement et le moment d'écriture, peut être cause de changement d'émotions ou de tentions envers certaines action ou événements et cela pourrait facilement être pris comme véritable intention de déformer la réalité et cela touche au pacte et pourrait être pris comme preuve pour montrer une certaine insincérité dans une autobiographie.

De même, il y a un certain écart du point de vue psychologique qui peut modifier la perspective sur l'événement en question. Hélène Jaccomard écrit à propos de ce point :

⁶« *Le narrateur a la haute main sur le héros dont il lui est difficile de rendre authentiquement le point sur le je passé. Cela s'avère particulièrement vrai en ce qui concerne les années de la petite enfance, les plus lointaines psychologiquement et temporellement.* »

C- Les noms des personnage :

ce sont des éléments qui distinguent l'autobiographie de la fiction, pour l'identité de l'auteur le nom est très important, le nom donne au personnage un état civile qui dans le cas de l'autobiographie peut être vérifié, confronté avec la réalité extérieure au livre , mais dans certain cas l'auteur peut modifier

⁶ Hélène Jaccomard, L'écriture et la lecture dans l'autobiographie française contemporaine, p.352.

ou changer certains nom pour éviter certains conflits, et pour rester dans le cadre de la sincérité , l'auteur doit signaler cette modification, et en donner les causes, seule cet acte peut tolérer cette modification, si non elle sera prise comme une insincérité .

Ces éléments, sont des cas où l'auteur ne peut rien faire pour les éviter, mais il y'a des auteurs qui se permettent de modifier certain éléments, et même tout les éléments à commencer par leur noms, dans ce cas on se retrouve face à de fausse autobiographies , et ces phénomènes sont détecter, et dénoncer grâce au pacte autobiographique, l'existence du « pacte autobiographique » de Lejeune sert à résoudre une partie de la question que pose la véridicité du récit : si l'autobiographie est le résultat d'un pur processus littéraire, on peut la définir finalement par la transformation d'un auteur en personnage de son propre récit dont la voix narrative est d'ailleurs identique au personnage principal.

De là, on peut conclure que cette transformation rend caduque le problème de la véracité. Il s'agit donc plutôt d'un jeu entre la métamorphose, et l'identité, et ce jeu paradoxal peut assurer ou non l'originalité du discours littéraire autobiographique.

Conclusion

L'écriture autobiographique est un genre fascinant, il y'a plusieurs facons d'écrire une autobiographie, et chaque auteur a sa propre façon d'écrire selon ses idées, ses souvenirs, et sa propre vie , car l'autobiographie est le miroir de l'âme. l'auteur raconte les événements marquants, et les plus intimes de sa vie , qu'il tient à partager avec ses lecteurs.

Le genre autobiographique est véhiculé par plusieurs règles , dont la plus importante est la vérité, et la sincérité. Cependant, le seul souci de l'autobiographie reste les problèmes de mémoire, parceque l'auteur affirme que ce qu'il raconte dans ses ouvrages est strictement vrai. Mais l'autobiographie reste un genre littéraire problématique.

Introduction :

Il est vrai que la richesse de la situation linguistique Algérienne, avec toutes les ambiguïtés qu'elle ne cesse de provoquer, font d'elle une véritable source inépuisable d'interrogation,² et de recherches.

En effet, le paysage linguistique algérien continue de subir des changements importants. La guerre des langues oppose surtout l'arabe et le français, en tant que langues relevant des domaines du savoir, de la sphère officiel et des rapports formels . Malgré cette situation sociolinguistique complexe, l'Algérie a adopté la politique d'unilinguisme, qui consiste à favoriser une seule langue sur les plans : politique, juridique, social, économique, etc. ...

Parler de politique linguistique et d'arabisation en Algérie nous mène à penser à la place de la langue française dans cette politique, langue qui reste utilisée par une élite et perd de plus en plus , son prestige face à la langue arabe malgré qu'elles existent et survivent dans différents domaines, et prétend à une certaine Co-officialité dans la mesure ,ou moins ,ou concrètement les membres du gouvernement le parlent souvent et que le journal officiel de la république algérienne paraît en arabe scolaire et en français.

Les questions qu'on peut se poser à cet égard, sont les suivantes :

- Quelles sont les fondements culturels et idéologiques de la politique linguistique appliquée en Algérie ?
- La langue française occupe-t-elle une place dans cette politique ?
- Peut-on parler de francophonie en Algérie ?

I. Langues nationales algériennes :

De nombreuses civilisations ont occupé le territoire algérien à travers l'histoire. Plusieurs peuples s'y sont succédé afin de coloniser ce pays habité par des populations berbères. La conséquence de ces conquêtes se traduit par une coprésence sur le territoire algérien de plusieurs langues, c'est à travers ces différents idiomes que les Algériens se sont exprimés.

Si la situation linguistique en Algérie est toujours problématique, elle peut être qualifiée néanmoins de véritable laboratoire dans l'étude du plurilinguisme puisqu'elle se caractérise par la coexistence de plusieurs langues, celles nationales tamazight, l'arabe moderne ou standard, l'arabe algérien, et celle étrangères, dont le français est un cas bien particulier.

❖ **Tamazight:** (vernaculaire) : plus connu sous l'appellation de langue berbère. Langue nationale depuis avril 2002. La population berbérophone représente à peu près 35% de la population algérienne. L'amazighe se constitue essentiellement du kabyle, du Chaoui, du mozabite et du touareg. « L'Algérie est un pays trilingue. Elle a la chance d'ouvrir sur le monde trois fenêtres au lieu d'une, de pouvoir s'alimenter à trois cultures au lieu d'une seule. Mais cette chance a été dès le départ confisquée » (Djaout, 1993).

❖ **L'arabe classique** : langue officielle et nationale, réservée à l'usage officiel et religieux (langue du Coran), elle jouit ainsi d'une place privilégiée, comme faisant partie de l'identité nationale algérienne qui se compose, désormais, de la triade : l'Islam, l'arabité et l'amazighité. « La langue arabe est une langue sacrée pour les Algériens, puisque langue du Texte c'est-à-dire du texte coranique.» (Boudjedra, 1992/1994 : 28-29).

❖ **L'arabe algérien** (véhiculaire) : langue de la majorité des Algériens, d'un point de vue sociolinguistique, le langage quotidien (l'algérien) connaît une association avec d'autres langues notamment le français, l'arabe algérien accepte en son sein des mots et structures grammaticalement tirés de la langue française.

« En Algérie, le français conserve le statut de langue seconde pour toute une génération d'Algériens colonisés, il a laissé des traces importantes sous forme d'emprunts dans l'arabe dialectal » (Dabène. 1981: 39).

II. Langues étrangères en Algérie

Officiellement, ce sont le français et l'anglais qui sont les langues étrangères enseignées en Algérie. Ces dernières années d'autres langues sont également intégrées dans l'enseignement, dont l'allemand et l'espagnol. Première langue étrangère, la langue française connaît une certaine Co-officialité, du fait que sa présence est assez importante dans la société algérienne ; par exemple, l'enseignement universitaire est, en grande partie, assuré en français, surtout pour les branches médicales et techniques.

« La réalité empirique indique que la langue française occupe en Algérie une situation sans conteste, unique au monde. Sans être la langue officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement, elle reste une langue de transmission du savoir, sans être la langue d'identité, elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux, l'imaginaire collectif. Il est de notoriété publique que l'essentiel du travail dans les structures d'administration et de gestion centrale ou locale, s'effectue en langue française. Il est tout aussi évident que les langues algériennes de l'usage, arabe ou berbère, sont plus réceptives et plus ouvertes à la langue française à cause de sa force de pénétration communicationnelle. » (Sebaa, *Culture et plurilinguisme en Algérie*).

II.1. Le français, un cas bien particulier :

L'Algérie, non membre de l'Organisation internationale de la Francophonie, constitue la seconde communauté francophone au monde, avec environ 16 millions de locuteurs : un Algérien sur deux parle français, l'Algérie est, en dehors de la France, le premier pays francophone au monde, avec plus de 14 millions, d'individus de 16 ans et plus, qui pratiquent le français, soit 60 % de la population. Beaucoup d'Algériens, sans rejeter leur berbéricité ou bien leur arabité, estiment que le français leur est nécessaire dans leur relation avec le monde. Historiquement parlant, les 132 années de l'occupation française ont laissé leur empreinte sur des générations entières d'Algériens notamment par l'enseignement, même si l'élite algérienne était quasiment inexistante à l'époque coloniale.

Le boom linguistique s'est produit après l'indépendance en 1962, avec l'instauration de l'école obligatoire pour tous. Cette dernière a tenu un rôle primordial dans l'enseignement des langues, français y compris. A cette époque, l'Algérie fonctionnait en français : enseignement, administration, environnement, secteur économique. Du fait du développement et la propagation de l'enseignement. La langue française est devenue plus présente sur la scène linguistique algérienne.

Même si de nos jours, avec les impératifs d'une politique d'arabisation, le français n'est enseigné que comme langue étrangère, il reste paradoxalement très présent dans le système scolaire, surtout universitaire ; actuellement, hormis les sciences humaines qui sont arabisées, l'enseignement universitaire est toujours francisé : les sciences médicales et les sciences de l'ingénieur sont encore francisées, ainsi que quasiment toutes les branches au niveau de la post-graduation.

Une grande partie des médias est en langue française (radio, quotidiens, hebdomadaires, etc.), la moitié de la presse algérienne, par exemple, paraît encore en français, et connaît même un tirage bien plus important que la presse arabophone. Un foyer sur deux, par le biais de la parabole, regarde des chaînes françaises, ce qui favorise la présence d'un bain linguistique au sein des domiciles algériens. La proximité géographique qui favorise le déplacement des Algériens vers la France, destination recensée comme le premier pays visité par les Algériens, que ce soit pour études, visites familiales ou tourisme. Socialement, la langue française est perçue comme étant une langue de prestige, qui assure à la culture correspondante une image valorisée.

II.2. La langue française : espace de la francophonie

En comparaison avec les autres pays maghrébins ou arabes, francophones, la place occupée par la langue française en Algérie est spécifique, voire unique. Elle est largement enseignée dans les écoles, surtout à l'université, mais officiellement marginalisée. Elle n'est plus langue d'administration, et totalement absente dans l'appareil judiciaire.

Au Liban, par exemple, le français demeure la langue parlée par les chrétiens maronites, et par une petite partie de la bourgeoisie Sunnite et Chiite, elle perd de plus en plus de place dans le champ culturel et universitaire au profit de la langue anglaise.

En Tunisie, c'est un outil qui permet d'évoluer et d'exister dans l'univers et l'économie touristique. Le bilinguisme est bien présent dans ce pays.

Au Maroc, la langue française reste une langue d'échange avec l'autre, la langue de grandes villes, une langue culturellement très élitiste.

En Algérie, cette langue est considérée comme le premier pays francophone. Le français vit une situation mal cicatrisée liée à l'histoire amère d'une colonisation terriblement traumatisante, et d'une guerre de libération atroce.

Chapitre II : La situation sociolinguistique et éducative en Algérie.

Deux siècles ou presque d'antagonisme de vivre ensemble, de haine, de passion, de mariage, de divorce, telle est la situation de la langue française en Algérie. On prie et on prêche en arabe, l'arabe est la langue de la religion musulmane.

On milite et on chante en Tamazight, Tamazight est une langue de résistance et de la chanson engagée. La réalité linguistique actuelle permet de constater que cette langue ne semble pas avoir perdu totalement de son prestige car non seulement elle est reconnue comme une chance d'ascension sociale mais elle demeure également un instrument de communication largement employé même en dehors du secteur économique.

La langue française occupe encore une place prépondérante dans la société algérienne, et ce, à tous les niveaux : économique, social et éducatif. Le français connaît un accroissement dans la réalité algérienne qui lui permet de garder son prestige, et en particulier, dans le milieu intellectuel. Bon nombre de locuteurs algériens utilisent le français dans différents domaines et plus précisément dans leur vie quotidienne.

En effet, le français est un outil de travail important pour les Algériens que ce soit sur leur lieu de travail, à l'école ou même encore dans la rue. Nous pouvons dire que cette expansion du français s'est faite ces dernières années grâce aux paraboles, qui foisonnent de plus en plus dans l'environnement sociolinguistique de chaque foyer algérien.

Cette langue tient aussi une position forte dans l'enseignement universitaire technique et scientifique. Le constat que fait à ce propos M. Achouche reste d'actualité car dit-il : « *malgré l'indépendance et les actions d'arabisation qui s'en sont suivies, les positions du français n'ont pas été ébranlées, loin de là, son étude ayant même quantitativement progressé du fait de sa place dans l'actuel système éducatif algérien¹* ». Elle a également une fonction importante dans le secteur médiatique comme en témoigne l'essor de la presse francophone.

II.3. L'enseignement de la langue française en Algérie

II.3.1. Durant la période coloniale

¹M. Achouche, *La situation sociolinguistique en Algérie*, P46.

Chapitre II : La situation sociolinguistique et éducative en Algérie.

Avant la colonisation française, la seule langue écrite en Algérie était l'arabe classique, diffusée avec l'islam. Mais, lors de la colonisation française (1830-1962), le français a été introduit en tant que langue officielle par les autorités françaises dans l'administration algérienne. Toutefois, l'implantation de la langue française dans les institutions étatiques algérienne s'est effectuée par étapes.

Durant la première étape (1883-1922), les populations autochtones s'attachant à la culture arabo-musulmane ont refusé de fréquenter les écoles françaises. Mais, ces populations autochtones qui étaient hostiles à l'enseignement du français ont fini par l'accepter et même par le revendiquer du fait de la place qu'il occupait à ce moment-là.

Durant la période de (1922-1962), le français représentait une clé pour accéder à certains postes dans l'administration. A cette époque, le français était enseigné aux Algériens en tant que langue maternelle, avec les mêmes programmes, les mêmes méthodes que celles qui étaient appliquées en France pour les petits Français.

II.3.2. Après la période coloniale

Au lendemain de l'indépendance, le principal objectif des autorités algériennes sur le plan linguistique était de redonner à l'arabe la place qu'il avait perdue. Ainsi, elles ont procédé à la politique de l'arabisation. Il s'agit d'une politique qui vise à rendre à la langue arabe tous ses droits et à la proclamer langue nationale et officielle.

Pour ce qui est du français, il se voit conférer le statut de langue étrangère ou seconde. mais depuis la décision de l'état d'arabiser le système éducatif, la place du français s'est réduite dans les écoles. Nous pouvons dire qu'à chaque réforme, la place de cette langue se rétrécit. Son volume horaire hebdomadaire ne cesse de changer, il est passé de 15 heures par semaine à 11 heures durant les trois années du deuxième palier (primaire) et de 9 heures par semaine durant les trois années du troisième palier (collège).

La politique d'arabisation s'inscrit dans la démarche de réappropriation de l'identité arabo-musulmane à laquelle les Algériens doivent, selon les autorités politiques de l'Algérie indépendante, s'identifier. C'est la raison pour laquelle, le premier président Ahmed Ben Bella a prononcé en 1963 le

discours suivant ; « *Nous sommes des Arabes, des Arabes, dix millions d'Arabes [...] Il n'y a d'avenir dans ce pays que dans l'arabisme²* ».

En Algérie, l'enseignement de la langue arabe passé par un report de l'enseignement de la langue française. En effet cette langue sera remplacé du jour ou lendemain par l'arabe, au primaire d'abord, et d'une façon brutale dans les deux autres cycles. Plusieurs raison vont engendrer la faillite de l'enseignement de la langue française dans notre pays, a commencé par l'arabisation bâclés, et idéologisée du système éducatifs. Qui a engendré des retombé mortelle non seulement au niveau de l'école, mais aussi ou niveau de la société.

II.3.3. Les causes de la faillite de l'enseignement de la langue française en Algérie :

II.3.3.1. Une arabisation idéologique du système éducatif :

Après l'indépendance, la langue arabe ses retrouvé ravi, une langue contaminé par le discours politico-religieux. Dans les manuels scolaires la place est accordée qu'aux versets coraniques ou bien hadith prophétique. Par devoir de mémoire, il est honnête de dire que le partie unique qui présidait aux destinées de l'Algérie depuis les années 1960 étai branché sur la théorie "Baathiste, «Chère au syrien Mickel Aflak qui prône la naissance de la nation arabe. C'est cette matrice idéologique qui a pendant des décennies, nourri les contenus des programmes scolaires. Avec des conséquences à longs termes.

En effet, la doctrine Aflakienne version Algérienne véhiculera l'intolérance envers les autres langues, et autres cultures. Eduquer le jeune Algérien, C'est lui transmettre les valeurs fondatrices de Baathisme à l'Algérienne, à savoir les mythes de la nation arabe, et de la oumma islamique, tandis que l'épanouissement de la personnalité de l'élève, la mise en place des structures mentales indispensables au développement de l'intelligence, et l'esprit critique sont autant d'objectifs remisés aux oubliettes.

On peut voir les conséquences négatives de cette opération d'arabisation précipitée à commencé par les événements qui ensanglanté le pays, (décennie noire) dans les années 1960-1970 certainement. A cause de la langue arabe qui a été de plus en plus contaminée par le discours religieux, de puis les écoles primaires jusqu' aux institutions de formation, et cela de puis l'envahissement de l'école républicaine par les frères musulmans Egyptiens, et aussi la montée des islamistes extrémistes au pouvoir,

²A. Ben Bella, *cié dans L'impossible éradication, l'enseignement du français en Algérie.*

dans les années 1960-1970. A cause de l'omniprésence de l'idéologie religieuse, l'école Algérienne s'est mise à fabriquer des élèves bombes à retardements, des bombes humaines pour les maquis terroriste ce qui a engendré le pays dans une situation chaotique (la décennie noir).

II.3.3.2. Des partis politiques hostiles à la langue française :

En Algérie il est difficile de parler de pédagogie dans un contexte politique noyé dans l'idéologie. En effet des cercles influent du pouvoir pensaient que le travail de Sape ouvrait enfin la voie pour effacer cette langue du paysage scolaire parallèlement à la rétrogradation de son statut scolaire (horaire, coefficient), et sa dévalorisation par les programmes et les méthodes d'enseignements. La langue de Molière va subir au sein de large pans de la société Algérienne, une incroyable campagne de discrédit afin d'éradiquer totalement la langue française de l'histoire Algérienne.

Dans son livre intitulé "L'impossible éradication; L'enseignement de la langue française³ », le chercheur pédagogue Ahmed Tessa met l'accent sur les raisons qui ont engendré la faillite de l'enseignement de cette langue en Algérie.

Ahmed Tessa accuse la classe politique responsable de cet échec d'intelligence, un échec qui selon lui à engendré des retombées mortelles sur la culture et sur la nouvelle génération d'intellectuels Algériens. C'est vrai que à l'occasion des fêtes nationales, le peuple à l'image de sa classe politique, critique la langue française, l'attaque. Alors même qu'il utilise cette langue pour la dénoncer! La classe politique Algérienne depuis la guerre d'indépendance jusqu'à nos jours, n'hésite pas à utiliser le français dans leurs discours politique et comme moyen de communication avec le peuple même, les islamistes ne font pas exception et même chose pour le peuple.

Tant d'Algériens souhaitent envoyer leurs enfants aux lycée internationale "Alexandre Dumas" de Ben Aknoun à Alger, seul établissement pédagogique français existe sur le territoire national indépendant, et tous les parents s'inquiètent du niveau catastrophique de la langue française chez leurs enfants. Tout le monde s'inquiète du manque flagrant d'enseignants de français, surtout dans les villes de l'intérieur ou du sud. Mais au même moment tout le monde considère que le français est la langue du colonisateur. Donc paradoxe!!

³A. Tessa, *L'impossible éradication, l'enseignement du français en Algérie.*

En Algérie la langue française n'est plus perçue comme moyen de communication elle est devenue un critère d'appartenance idéologique. Ce qui a divisé la société algérienne en deux. D'un côté il ya les partisans de la langue française, de l'autre il ya les partisans de la langue arabe qui rejettent la langue française.

II.3.3.3. Les uns contre les autres

D'une part, il y a les tenants de la position pour la langue arabe, cette dernière a été utilisée par le régime en place qui recherchait une légitimité en faisant référence à l'Islam et à sa langue. A travers leurs discours, la langue arabe est présentée comme la langue de l'identité, de la tradition et de l'authenticité.

« Les gens ne prient pas en français. Ils ne jeûnent pas en français. La langue française n'est pas la langue de la culture algérienne. C'est un outil de travail dont on pourrait se passer » (Tounsi, 1997).⁴

La langue arabe, est présentée comme une composante de la personnalité nationale authentique et une constante de la nation. Les positions des arabisants vont s'exprimer par le rejet de la langue française qu'ils associent à la colonisation, car Pour eux, la langue française représente, principalement, une menace identitaire et veulent se rapprocher de leur « culture d'origine ».

D'autre part, il y a les partisans de la langue française, pour qui cette langue est comparable à ce que l'écrivain algérien Kateb Yacine appelle dans sa célèbre formule "*un butin de guerre*" : il faut tirer profit de cette langue internationale afin de s'ouvrir sur le monde.

« Dans les clans dirigeants, on trouve, d'un côté, des groupes viscéralement antifrançais qui revendiquent l'arabisation islamisation, l'éradication du français et son remplacement par l'anglais. De l'autre, se trouve une frange qui a pris la langue de Molière comme modèle pour « moderniser » l'arabe coranique : une sorte « d'arabisation traduction » qui consiste à exprimer en arabe les données linguistiques et culturelles acquises au contact de la culture française⁵ » (Grand Guillaume, 1983 : 31).

Dans les années 1990, la langue française et ses utilisateurs ont été l'objet des différentes attaques ; des interdictions ont été proférées par certains groupes extrémistes qui qualifient les francisant

⁴L.Tounsi, *Aspect du parler jeunes en Algérie, Langue française*, (1997), P.114.

⁵G. Guillaume, *Arabisation et politique au Maghreb*, (1983), P31.

Chapitre II : La situation sociolinguistique et éducative en Algérie.

de « faux musulmans », Pour la majorité des Algériens qui ne parlent que l'arabe ,ou le berbère, l'usage du français apparaît en fait comme le privilège des héritiers de l'époque, et de la société coloniales.

Ce point de vue a été propagé, et orchestré par les islamistes, qui dénoncent comme de faux musulmans les Algériens qui parlent le français, et qui entendent maintenir des relations avec la France. Ils constituent, disent leurs adversaires, un « parti de la France » (*hezb franca*), qui maintiendrait l'Algérie dans une situation de dépendance coloniale.

Cette notion de *hezb franca*, véhicule l'idée que tout francisant/bilingue n'a de loyauté qu'envers la France (l'occident), et qu'il est loin de l'identité algérienne (arabo- musulmane), tout le monde se rappelle l'attitude déclarée du célèbre écrivain en langue arabe Tahar Ouater, qui demandait de retirer leur nationalité aux écrivains algériens de langue française, Parmi les attaques contre l'usage du français on signalera particulièrement.

L'interdiction totale de la langue française dans toute la wilaya de Blida proféré le 21 septembre 1994, par un groupe islamiste, Généralement pour les tenants de cette position, la francophonie n'est pas simplement une conception culturelle à laquelle on oppose la langue arabe, en tant qu'instrument de culture, et de science. La francophonie est une conception "civilisationnelle", qu'ils opposent directement à l'Islam.

Par contre les francisant présentent le français comme faisant partie de la culture algérienne, ils considèrent cette langue comme étant celle de l'ouverture sur le monde, et de la modernité ; certains auteurs algériens d'expression française ont longtemps défendu la langue de Molière, Parmi les écrivains qui ont témoigné sur le colonialisme : Kateb Yacine, Mouloud Mammeri, et Mohamed Dib ont continué à créer en français, et dans les langues « maternelles » pour les deux premiers.

Mohamed Dib, auteur algérien d'expression française, présente la langue française comme le résultat « fécond » d'un contact interculturel : « La langue française est à eux, elle leur appartient. Qu'importe, nous en avons chipé notre part, et ils ne pourront plus nous l'enlever [...] Et si, parce que nous en mangeons aussi, de ce gâteau, nous lui apportons quelque chose de plus, lui donnions un autre goût ? Un goût qu'ils ne lui connaissent pas⁶ » (Dib, 1993 : 30).

⁶M, Dib, thèse de Samira Boubakour, *Etudier le français, Quelle histoire.*

Chapitre II : La situation sociolinguistique et éducative en Algérie.

Kateb Yacine, autre auteur d'expression française, trouve que : « C'est en français que nous proclamons notre appartenance à la communauté algérienne [...] On ne se sert pas en vain d'une langue, et d'une culture universelle pour humilier un peuple dans son âme. Tôt ou tard, le peuple s'empare de cette langue, de cette culture, et il en fait les armes à longue portée de sa libération » (Benrabah, 1999 : 66⁷).

Et l'écrivain déclare à un journaliste de télévision : « La langue française [...] fait partie maintenant l'histoire de notre pays. Elle a façonné elle aussi notre âme⁸ » (Benrabah, 1999 : 254).

Les tenants de cette position estiment que la langue française est un moyen pour accéder à la modernité « L'agent de modernité en Afrique du Nord était à l'origine la France. Je pense que l'impact de la culture française en Afrique du Nord est profond, et permanent. Dans son cœur, le Nord-africain sait non seulement que Dieu parle arabe, mais que la modernité parle aussi français⁹ » (Benrabah, 1999 : 267).

Si la première génération d'écrivains Algériens de langue française, celle des années 1950 à été élevé dans la souffrance coloniale, l'humiliation, la pauvreté, dans la guerre de libération. La nouvelle génération pour sa part, celle des années 1980 est née, et à été forgée dans l'amertume nationale, dans la déception, le sang, dans la résistance fanatisme. cette génération est la victime d'une politique d'arabisation islamisée, et très male conduite. Cette génération à grandi, s'est formé sous le règne d'un régime de plomb. Mais le génie des écrivains Algériens d'expression française n'a besoin d'aucune autorisation pour écrire, et s'exprimer. Apres le silence de Malek Haddad.

D'autres écrivains sont apparus, des textes de grande qualité n'ont cessé de jaloner, l'histoire de la littérature Algérienne, telle que : Rachid Boudjedra, Tahar Djaout, Yasmina Kadhra, et bien d'autres.

Ces enfants de la nouvelle génération, d'écrivain de langue française. Ces diables de génies, adorent la littérature libre, et se sont engagés dans une aventure linguistique sans précédent, et sans nul doute adorent l'Algérie à leur façon. Comme l'affirme Kateb Yacine : "j'écris en français parce que la France a envahi mon pays, et quelle s'y est taillé une position de force telle, qu'il fallait écrire en français pour survivre, mais en écrivant en français j'ai mes racines arabes, ou berbères qui sont encore vivaces "

⁷M. Benrabah. *Langue et pouvoir en Algérie*, (1999), P.66.

⁸M. Benrabah. *Langue et pouvoir en Algérie*, (1999), P.254.

⁹M. Benrabah. *Langue et pouvoir en Algérie*, (1999), P.267.

II.3.4. Les conséquences de la faillite de l'enseignement de la langue française en Algérie :

Guidé par l'idéologie de la pensée unique, l'école Algérienne continue de sombrer, jusqu'au réveil sonné par les institutions internationales, les statistiques au début des années 2000, ont placé l'Algérie dans les profondeurs du classement mondiale, en matière de performance scolaire entre les vingt pays arabes, son système éducatif navigue entre la 8ème, et la 12ème place.

Et dire que jusque à la fin des années 1970, les diplômés scolaires, et universitaires Algériens avaient la cote au pré des pays étrangers, notre système éducatif trônait aux premiers rangs des pays en voie de développement. Nos voisins Tunisiens envoyaient leurs enfants en Algérie pour suivre leurs études supérieures, depuis deux décennies la tendance s'est inversée parce qu'au moment, ou la classe politique algérienne essayé d'éradiquer et d'effacer cette langue dans les écoles Algériennes. Leurs voisins, le Maroc, et la Tunisie ont su tirer profit de la langue française.

En 1958, à l'aube d'une indépendance toute neuve le président (Bourguiba), déclarait;" (...)
nous continuerons à utiliser le français pour tirer profit (...) en attendant que les écoles normales nous fournissent les cadres nécessaires nous permettant d'assurer en arabe l'enseignement de toutes les matières¹⁰".

Une dizaine d'années plus tard (1968), son ministre de l'éducation le relayait en ces termes:
"...il faut redonner à l'arabe la place à la quelle il a droit en tant que langue nationale, mais cela n'implique pas qu'il faut abandonner le français qui ne la menace nullement, le français a encore un rôle important à jouer pour rattraper notre retard sur les pays industrialisés, nous disposons de cette langue de travail et de culture. Pour nous il s'agit moins d'apprendre une langue que d'utiliser un instrument qui nous permettra de franchir les siècles de retards qui nous sépare du monde développé, cette langue nous permettra d'accéder à la modernité".

En Algérie ou les paramètres pédagogiques scientifiques et socioculturels qui fondent tout enseignement d'une langue ont été dévoyés par un "tout idéologique". Tout fois la dévalorisation scolaire de la langue française par les décideurs partisans de l'arabisation, ont un grand soin de mettre leurs enfants à l'abri de cette arabisation-la. Quel est donc le véritable motif de cette politique de langue brûlée ?

¹⁰Bourguiba(1958), cité dans *L'impossible éradication, l'enseignement du français en Algérie*. p.59.

Chapitre II : La situation sociolinguistique et éducative en Algérie.

En effet l'enseignement du français à été perçue comme un obstacle dans la promotion de l'enseignement de la langue arabe. Cette promotion passait donc nécessairement par la régression de la langue française, voire par sa disparition.

Les pédagogues officiels affirmaient que le renforcement de l'enseignement de la langue arabe en Algérie passait par un report de l'enseignement de la langue française. Voilà qu'après avoir été langue d'enseignement dans tous les cycles de puis 1962, voilà que le français était rétrogradé de la 3^{ème} à la 4^{ème} année du primaire, la langue française va être mise à l'écart, comme elle va perdre son statu de langue d'enseignement en 1981.

En effet au niveau de l'enseignement les conséquences ont été très profonde , certainement comme tout changement brusque entraîne des traumatismes non évalués, l'arabisation des matières scientifiques du primaire au secondaire. Puis soudain leur enseignement en français à l'université, pénalisent ceux qui n'ont pas la maîtrise suffisante du français pour travailler et rédiger dans cette langue, on compte 50% d'handicaps linguistiques dans les filières universitaires dites nobles.

Sans oublier le niveau catastrophique des élèves dans la langue française, certainement a cause de la mauvais répartition des heures du français sur la journée et la semaine. Le français essentiellement programmé les après midi voir en dernière séance de la journée, ce qui constitue un élément de démotivation pour les apprenants.

Cependant même si l'école tourne le dos à la langue française, les Algériens algérianisent la langue française dans tous le pays. l'administration aussi bien étatique que privée continue de fonctionner en français, parce que la langue arabe à été manipulée et contaminée par la religion, elle s'est retrouvée stigmatisée et handicapée.

Ainsi la langue française malgré la manière catastrophique dont il est enseigné, s'est retrouvé à prendre en charge la modernité de la société Algérienne a cause de l'absence ou plutôt l'exclusion de la langue "Tamazight" la langue française est devenue une sorte de langue fédératrice pour les Algériens, et malgré la faillite généralisée de l'enseignement de la langue française, elle reste jusqu' a présent la langue d'enseignement à l'université ,elle tient une position forte dans l'enseignement universitaire technique et scientifique. Le constat que fait à ce propos M. Achouche reste d'actualité car dit-il : « *malgré l'indépendance et les actions d'arabisation qui s'en sont suivies, les positions du français*

n'ont pas été ébranlées, loin de là , son étude ayant même quantitativement progressé du fait de sa place dans l'actuel système éducatif algérien¹¹ », donc la belle langue d'Al Mutanabbi serait-elle inapte à véhiculer le savoir ?? à l'évidence, en ce début de troisième millénaire, la langue française n'a pas connue le sort que prétendaient lui réserver ses ennemis.

II.3.5. Les réformes éducatives

L'histoire des réformes éducatives qu'a connues l'Algérie, comporte une série de tentatives qui visaient à l'élimination de la langue française ou au remplacement de cette langue par l'anglais. Cette dernière tentative traduit la volonté de certains partis politiques islamistes qui désiraient, eux aussi, éliminer le français de la scène linguistique, car il représente pour eux une menace contre l'identité religieuse des Algériens.

Les années 1980, en Algérie, ont connu les premières classes d'enseignement complètement arabisées, la politique d'arabisation peut être entendue mais une faillite du système d'enseignement, a été constatée tant par les personnalités politiques (présidents Boudiaf, Bouteflika), que par des commissions de réforme de l'enseignement (prélevant par exemple le taux important d'échecs à l'examen baccalauréat). Certains sociolinguistes pensent qu'au lieu de consolider le statut de la langue arabe classique dans la société algérienne, l'arabisation, paradoxalement, conforté celui du français.

De plus, cette politique d'arabisation s'est trouvée discréditée à partir des années 80 par le lien qu'elle a entretenu avec le mouvement islamiste qui a utilisé les enseignants arabisants pour sa propagation. Elle l'a été enfin par le fait que ses promoteurs se sont opposés non seulement à la langue française, mais aussi aux langues parlées, arabes et surtout berbères, ce qui a engendré, de la part des Kabyles principalement, une opposition déterminée à cette politique.

Après plusieurs années de discours alarmistes sur le niveau de l'enseignement en Algérie, on parle, depuis les années 2000, d'une nouvelle installation de réforme scolaire. Les notions de « actualiser » l'enseignement à la société moderne, de « qualité », sont omniprésentes dans les titres des innombrables articles des quotidiens algériens, dans les discours des concepteurs d'ouvrages scolaires, des enseignants et des parents d'élèves, ce qui a, incontestablement, impulsé une dynamique de réflexion

¹¹M. Achouche, *La situation sociolinguistique en Algérie*, P46.

Chapitre II : La situation sociolinguistique et éducative en Algérie.

dans les méthodologies et les contenus des programmes réservés à l'enseignement du français, qui, selon les arabisants, est seulement réservé aux matières scientifiques et techniques.

Cependant, les objectifs fixés par les instructions officielles ne sont que très partiellement atteints. Devant les difficultés et les contenus chargés, d'autant que la réforme n'a pas prévu de formation des enseignants, ces derniers sont contraints à pérenniser les modèles existants. Les nouveaux programmes sont voués à se plier aux habitudes de travail antérieures malgré les principes innovants qui structurent les nouvelles réformes.

Il a fallu donc attendre jusqu'en 2003 pour appliquer la réforme de l'école sur le terrain, cette nouvelle réforme avait laissé planer l'espoir d'un retour au pragmatisme pédagogique avec l'introduction précoce de l'enseignement du français telle que recommandée par le rapport de la commission nationale de la réforme. Finalisé en 2002 pour traduire cette recommandation dans les faits, le ministère de l'éducation nationale avait pris la décision d'avancer l'enseignement du français à la deuxième année du primaire. En phase avec la réalité linguistique algérienne où la langue française a pris racine, qu'on le veuille ou non, cette nouvelle fut très bien accueillie par les parents d'élèves.

Les réformes du système éducatif ont même touché les supports pédagogiques, qui sont des outils indispensables pour l'enseignement-apprentissage de la langue française. Dans notre travail de recherche, nous nous sommes intéressés au texte autobiographique en tant que support pédagogique dans les classes de la troisième année du secondaire, en effet s'écrire au collège, et plus particulièrement en classe de troisième, nous semble une entreprise difficile, aussi bien pour l'élève que pour l'enseignant, et une entreprise à certains égards paradoxale.

C'est en effet une entreprise à la croisée de plusieurs données : d'un côté des injonctions (le genre autobiographique est inscrit au programme) et des évidences didactiques pour l'enseignant (comment étudier et mesurer les implications et les enjeux de ce genre sans en passer par l'écriture ?). De l'autre côté, des réticences (des élèves qui ne souhaitent pas se dire et des professeurs qui ne souhaitent pas nécessairement tout s'entendre dire), des contradictions (comment demander à un élève de parler de lui quand l'adulte ne le fait pas ?), des barrières idéologiques, morales, sociales, voire religieuses, qui ne se laissent pas franchir aisément.

➤ l'enseignement de l'autobiographie quelle stratégie ?

Chapitre II : La situation sociolinguistique et éducative en Algérie.

- pourquoi écrire sur soi, quelle sont les difficultés et les enjeux de genre autobiographique que se soit pour les apprenants ou bien les enseignants ?

Conclusion :

Pour conclure nous dirons que la francophonie en Algérie n'est un mythe, mais bien au contraire c'est une réalité et que cet outil qu'est le français est non seulement une richesse qu'il serait dommage de la combattre parce qu'elle fait partie intégrante du paysage linguistique algérien.

Donc nous devons adopter une attitude positive vis-à-vis de la langue française, pour le bien des générations d'intellectuelle et pour l'avenir de l'école algérienne.

Chapitre III : Le texte autobiographique dans le programme de français algérien

Introduction :

Travailler l'autobiographie en classe de 3e est une nécessité qui pourtant peut s'avérer périlleuse. Entre parole prolixe et pudeur silencieuse, entre tentation de tout vouloir dire et désir de retenue, il est difficile de se dire, et encore plus difficile d'apprendre à se dire, quand on est un élève qui s'apprête à quitter le collège.

Pourtant, dans le cadre des heures de vie de classe de 3e, on est toujours frappé par l'aisance avec laquelle les élèves aiment écrire des préoccupations propres aux adolescents qu'ils sont, des préoccupations personnelles lorsqu'ils écrivent sur leur scolarité, et plus particulièrement sur leur orientation, quand ils explicitent leurs souhaits ,sur leur rêve, ce qu'ils veulent devenir, leurs projet d'avenir , C'est le cas aussi d'autres textes qu'ils produisent dans ces heures de vie de classe ;comment ils se voient, comment ils pensent être vus, ce qu'ils aiment faire, ce qu'ils détestent, ce qu'ils voudraient.

Or ce qu'ils écrivent et disent en vie de classe réalise ce qui fait le cœur de l'écriture autobiographique : on pense ici à leur propre regard qui se construit et s'aiguise et à la sollicitation du regard des autres sur soi. Le passage par l'écriture, dans ces situations, est en même temps l'occasion d'un apprentissage de la lecture de l'autre : s'écrire pour se faire lire entraîne, comme par contrat, la nécessité d'une bienveillance à l'égard du texte de l'autre – qu'il soit un autre élève ou un auteur reconnu. C'est cette expérience de l'expression et de la lecture « spontanées » d'élève adolescents qui nous conforte dans la conviction qu'un enseignement et un apprentissage organisés de l'autobiographie sont possibles sans fuir les questions éthiques que pose le genre.

Chapitre III : Le texte autobiographique dans le programme de français algérien

I. Analyse du corpus selon les caractéristiques de l'autobiographie :

L'une des caractéristiques majeures du texte autobiographique est la répétition du pronom personnel « je », car l'auteur relate sa propre histoire et ses expériences ainsi que ses souvenirs, et le « je » prends plusieurs valeurs, le « je » narrant, qui raconte, le « je » narre qui représente l'auteur a une certaine période, de sa vie antérieure.

Ce « Je » est bien présent dans le texte de Michel Leiris « l'âge d'homme » qui se trouve à la page 100, du manuel scolaire de français de la 3eme année moyenne. C'est un texte support dans cette séquence, la répétition du « je » est bien marquée dans cet extrait « Je fus victime d'une agression, je veux dire que je subis une agression, je m'imaginait que nous allions au cirque, j'avais la notion d'une duperie...¹ ». Ce texte de Michel Leiris travaille cette caractéristique qui fait d'une autobiographie une autobiographie.

Aussi un autre texte qui travaille cette caractéristique, Jean le Bleu de Jean Giono « Je me souviens de l'atelier de mon père, je ne peux pas passer devant une boutique, je me souviens,.....je me rappelle son tablier² ».

I.1. La maîtrise de la valeur des temps

Une autobiographie est racontée et écrite en utilisant un certain ordre temporel qui porte plusieurs valeurs. Le temps le plus dominant est le présent d'énonciation qui indique le moment où il écrit sur sa vie en faisant des commentaires ; On trouve ce présent clairement dans le support qui travaille cette caractéristique.

Dans le manuel de français de la troisième année du collège, l'illustration en est donnée à travers l'exemple suivant : « âgé de cinq ans ou six ans je fus victime d'une agression ; je veux dire que je subis dans la gorge une opération qui consiste à m'enlever des végétations³ ». Mais l'auteur d'une autobiographie se sert aussi de l'imparfait pour faire revivre des moments du passé en faisant une description grâce à la valeur descriptive de l'imparfait, comme le fait Mohamed Isiakhem dans

¹ Manuel scolaire de la 3eme année moyenne, P100.

² Manuel scolaire de la 3eme année moyenne, P108.

³ Manuel scolaire de la 3eme année moyenne, P100.

Chapitre III : Le texte autobiographique dans le programme de français algérien

« Révolution Africaine » ce texte est utilisé comme support pour montrer aux apprenants la valeur de l'imparfait duquel on prend exemple traitant de l'imparfait « Mère était très riche de couleurs....⁴ ».

À côté du présent de l'énonciation et de l'imparfait, on signale aussi le passé simple qui est le temps des souvenirs celui qui lit le passé au présent et qui permet à l'auteur de revivre et de relater ces souvenirs, cette caractéristique est aussi bien présente dans le texte Michel Leiris : « je fus victime d'une agression,⁵ », « l'intervention eut lieu d'une manière très brutale », « non seulement je ne comprenais pas ce que l'on m'eut fait si mal, mais j'avais la notion d'une duperie⁶ ». Ajoutons à ces temps avec différentes valeurs, le futur car l'auteur peut aussi faire des anticipations ou des projections dans le futur par rapport au moment de l'action.

I.2. La présence d'un pacte autobiographique

Pour raconter sa propre existence l'autobiographe est appelé et incité à établir un pacte de vérité et de sincérité. Ce pacte est établi avec le lecteur qui lui aussi de son côté est incité à croire ce que raconte l'auteur. Ce pacte est appelé le pacte autobiographique, ce pacte crée une sorte de lien entre le lecteur et l'auteur, et souvent par ce lien l'auteur se confie au lecteur.

Dans l'extrait autobiographique du manuel de français, Michel Leiris qui se confie et se met à raconter ce qu'il a touché durant son enfance « ce souvenir est je crois le plus pénible de mes souvenirs d'enfance, non seulement je ne comprenais pas que l'on m'eut fait si mal, mais j'avais la notion d'une duperie, d'un piège, d'une perfidie atroce de la part des adultes. Toute ma présentation de la vie est en est restée marquée : le monde plein de piège⁷ ».

I.3. La véracité du récit

Un texte autobiographique est raconté à partir d'une période de la vie de l'auteur qu'il choisit lui-même, mais à partir de cette période l'autobiographe doit suivre l'enchaînement des événements. Il est appelé à faire un enchaînement rapide des péripéties, il doit raconter sa vie ses expériences avec l'usage très habile du présent de la narration et du discours direct qui porte le lecteur

⁴ Manuel scolaire de la 3^{ème} année moyenne, P108.

⁵ Manuel scolaire de la 3^{ème} année moyenne, P100.

⁶ Manuel scolaire de la 3^{ème} année moyenne, P100.

⁷ Manuel scolaire de la 3^{ème} année moyenne, P100.

Chapitre III : Le texte autobiographique dans le programme de français algérien

dans les plis de toutes ces expériences vécues par l'auteur et le poussera à se raconter et à repenser lui aussi au moment de sa vie.

Cela est vraiment remarquable dans le texte support de Fadhma ait Mansour Amrouche, qui raconte des souvenirs de son ruisseau « Ce dont j'ai garde le meilleur souvenir c'est le ruisseau ! « Mon ruisseau c'était mon refuge ; Sa source affleurait un peu plus haut dans la roche. Sur les bords de ce ruisseau avait poussé des peupliers, très hauts, couverts de treilles, dont les grappes de raisin dorés pendaient au dessus de l'eau. Ces grappes ne murissaient qu'en novembre »⁸.

A la fin de notre analyse on conclut que cette séquence arrive à toucher presque à toutes les caractéristiques du texte autobiographique. La raison pour laquelle cette séquence ne touche pas à ce qui fait de l'autobiographie une autobiographie est que le destinataire qui est l'apprenant de la troisième année secondaire est un peu loin d'assimiler et de comprendre toute la longueur et la largeur des caractéristiques du texte autobiographique. Car cette séquence n'est qu'une initiation au genre autobiographique.

I.4.L'identité auteur, narrateur, personnage

Dans un récit autobiographique, l'auteur, le narrateur, et le personnage sont une seule et même personne. Les événements relatés se sont réellement passés et les personnes ont réellement existées. Mais le point de vue adopté est toujours interne et subjectif (contraire de objectif, pas neutre). C'est celui de l'auteur qui raconte ses propres souvenirs.

L'autobiographie est une forme d'écriture qui repose sur une relation d'identité entre auteur narrateur et personnage. Le récit est donc mené la plupart du temps à la première personne.

Ce projet autobiographique implique l'existence d'un contrat d'authenticité entre l'auteur et son lecteur : l'autobiographe s'engage de manière plus ou moins claire à retranscrire ses souvenirs avec la plus grande fidélité possible. On appelle cela le pacte autobiographique. Des écarts peuvent néanmoins

⁸Manuel scolaire de la 3ème année moyenne, P105.

Chapitre III : Le texte autobiographique dans le programme de français algérien

apparaître entre la réalité et ce qui est raconté : cela est dû, le plus souvent, aux problèmes liés à la mémoire ou au choix de l'autobiographe de passer certains éléments sous silence.

I.5. La progression chronologique des événements :

Il faut repérer si la chronologie est respectée (ce qui est la règle générale) ou alors expliquer les difficultés que représente la narration des souvenirs (effet de style). Le plus souvent le récit débute à la naissance ou depuis l'enfance et se termine à l'époque où l'auteur écrit.

Cependant, l'auteur sélectionne ses souvenirs : des ellipses narratives peuvent supprimer des moments entiers de la vie de l'auteur, ceci est un extrait du texte de Jean Le Bleu qui montre cela « je me souviens de l'atelier de mon père , je ne peux pas passer devant une boutique de cordonnier sans croire que mon père est encore vivant quelque part ... je me souviens qu'il donnait toujours à ses clients la table près de la fenêtre puis qu'il relevait ses lunettes ... je me rappelle son tablier bleu , ses lunettes , sa table de fumée son tranchet...

I.6. L'énonciation assumée

Le texte autobiographique peut contenir des énoncés ancrés et coupés de la situation d'énonciation. Le narrateur devenu adulte raconte ses propres souvenirs à la première personne du singulier.

On utilise parfois le présent appelés le présent de narration (c'est l'équivalent d'un passé). Parallèlement, le narrateur commente et livre ses réflexions d'adulte en utilisant le présent d'énonciation et le passé composé : temps ancrés.

Le va-et-vient entre les deux systèmes (temps ancrés dans la situation d'énonciation et temps coupé de la situation d'énonciation) est une des caractéristiques du récit autobiographique.

L'autobiographie met toujours en relation le moment de l'écriture (présent) et le moment du souvenir (passé). Le « je » renvoie tantôt au narrateur jeune (enfant ou adolescent) et tantôt au narrateur adulte.

Chapitre III : Le texte autobiographique dans le programme de français algérien

Très souvent, un système ancré (le moment de l'écriture au présent, passé composé, futur), cohabite avec un système coupé (le temps passé du souvenir, au passé simple). On parle d'implication lorsque l'auteur essaie de faire revivre ses souvenirs, de les rendre vivants pour lui et pour le lecteur. Le passé composé ou parfois le présent permet de rendre la scène plus proche. Les traces de la subjectivité sont nombreuses : verbes de perceptions et de sentiments, ponctuation.

II. Les brouillages et les ambiguïtés de l'autobiographie :

L'auteur d'une autobiographie se heurte à de nombreuses difficultés pour ce qui est du respect du pacte autobiographique, parmi lesquelles :

II.1. Vérité et sincérité douteuses :

Pour raconter sa propre existence il faut établir un "pacte autobiographique" avec le lecteur qui consiste à dire la vérité sur soi-même. Ainsi, le lecteur, de son côté, est incité à croire ce que raconte l'auteur.

Lorsqu'il publie son autobiographie, l'auteur passe une sorte de pacte avec son lecteur, appelé « pacte autobiographique » : il s'engage à dire le vrai, à être sincère. Il se pose à la fois comme auteur, narrateur, personnage principal du récit, respectant la règle de la vérité. Le lecteur, de son côté, devient témoin, juge, confident, voire complice de l'auteur dont il lit la vie.

Toutefois, il est évident que ce souci avoué de sincérité comporte des limites : le souvenir est toujours sélectif et subjectif ; il y a toujours interprétation et mélange entre souvenir et imaginaire. Consciemment ou non, l'auteur omet certains détails, en enjolive d'autres, les invente même, parfois... Certes, l'auteur rend compte de sa vie, mais il la reconstruit en même temps. On peut donc toujours s'interroger sur la sincérité de l'auteur, car une autobiographie n'est pas seulement un inventaire neutre, objectif, des événements de la vie de l'auteur.

L'autobiographie suppose un va-et-vient entre le passé et le présent. Le regard et les commentaires de l'adulte se superposent au vécu de l'enfant, donnant un nouveau sens au souvenir. Choix des temps, niveaux de langage, ponctuation contribuent à rendre ce double niveau perceptible. Le caractère nécessairement esthétique de l'autobiographie, qui peut empêcher de révéler la vérité (« Le paradoxe de

Chapitre III : Le texte autobiographique dans le programme de français algérien

l'autobiographie, son essentiel double jeu, est de prétendre être à la fois discours véridique et œuvre d'art la nécessité éventuelle d'atténuer des vérités trop extravagantes pour rendre crédible le récit.

II.2. Les défaillances de la mémoire :

Le problème de la mémoire : certains souvenirs restent incomplets, comme c'est le cas chez Montaigne, qui dans ses *Essais*, « Des Cannibales », se plaint de sa mauvaise mémoire (« ils répondirent trois choses, d'où j'ai perdu la troisième, et en suis bien marri ; mais j'en ai encore deux en mémoire ») ;

II.3. Interférence de l'objectivité et de la subjectivité :

Même si l'auteur désire être le plus honnête possible, il est impossible d'être objectif. Dans la reconstruction de son passé, l'auteur interprète, recrée, transforme, même involontairement, inconsciemment. Le temps, comme les souvenirs, est subjectif, chacun d'entre nous vivra un même évènement de manière différente. Tel évènement anodin pourra être décrit sur plusieurs pages alors que d'autres qui pourraient paraître plus importants seront tus.

II.4 Perturbation de l'ordre de la narration

Il faut repérer si la chronologie est respectée (ce qui est la règle générale) ou alors expliquer les difficultés que le décalage temporel entre le « je » présent et le « je » passé ;

L'inachèvement : l'autobiographie est en effet vouée à être inachevée, et c'est un truisme : l'auteur ne peut pas raconter sa mort

III. Les enjeux de l'autobiographie

Certes pour écrire une autobiographie, il est important de prendre en considération tout le vécu de la personne et être sincère dans la narration des événements des expériences et des émotions

Chapitre III : Le texte autobiographique dans le programme de français algérien

vécus et ressenti , cela ne nie pas l'existence de certaines questions auxquelles on doit répondre , mais pour quoi donc écrire une autobiographie a quoi sert l'écriture de , quel est la visée de cette écriture et quel lecteur est visé par cette dernière , dans le but de répondre a ces questions nous allons exposer certains enjeux de l'écriture de soi , autrement dit l'écriture d'une autobiographie .

III.1. Lancer un dialogue et rechercher des réponses

lorsque un autobiographe s'engage a écrire sur sa propre vie et raconter son vécu , il ne prend la parole que dans un seul but celui de lancer un dialogue, et recevoir a son tour une réponse , sa voix en appelle une autre apaisante rassurante, elle ne parle qu'a fin d'entendre autrui de susciter une oreille et de rompre son silence, son discours vise donc a instaurer la confiance du lecteur et appelle a croire et a le captiver et cela sans négliger de mettre en œuvre des moyens de séduction.

III.2. Se retrouver et mieux se connaître

Quand un autobiographe écrit son histoire et raconte sa propre vie , certes il est évident qu'il expose son vécu au lecteur et leur transmet ses expériences et ses acquis de la vie , mais cela n'empêche que l'auteur a travers son écriture se permet a lui aussi de se retrouver de méditer a propos de son histoire de sa vie de ses émotions et sentiments , a travers cette autobiographie l'auteur découvre en lui des choses qu'il ne pensait point qu'elle se trouvent en lui, il se revisite lui-même pour découvrir ce que le temps a plié en lui et fait remonter a la surface les choses qu'il croyait perdu ou disparu et les expose au lecteur pour lui donner de se revisiter lui aussi .

III.3. Revivre ses souvenirs pour se reconstruire

L'un des objectifs visés par l'écriture d'une autobiographie est de faire revivre des souvenirs et les partager avec le lecteur ,pour cela l'autobiographe utilise un langage et un tant spécial qui est chargé d'émotions ressenties au moment même où l'événement s'est déroulé , cela met le lecteur a repenser a des moments ressemblant a ceux vécus par l'auteur ,et le met dans la même situation tel vécu par l'auteur, et cela aide le lecteur a comprendre et a ressentir ce que l'autobiographe ressent a travers son écriture. Partager un souvenir avec une personne qui est le lecteur est un acte de respect, et conduit le lecteur a

Chapitre III : Le texte autobiographique dans le programme de français algérien

déduire qu'il y a une certaine relation entre l'auteur, et lui, et cela crée un lien de confiance, et permet au lecteur de prendre en considération tous les faits et d'écouter raconter par l'auteur qui est chargé de transmettre avec une grande sincérité ses émotions, et réactions lors de l'écriture de ces souvenirs qui font une grande partie du récit autobiographique.

III.4. S'expliquer et se justifier

Un autobiographe est très souvent condamné ou jugé alors lorsqu'il écrit une autobiographie il parle de ce qui l'a poussé à dire ou à faire certaines choses et parfois justifier certaines réactions et expliquer certaines émotions et sentiments en quelque sorte l'autobiographe se justifie et essaie de faire tomber certaines accusations et condamnations, en disant la vérité telle qu'elle est et en se référant à certains témoignages dans son histoire, l'auteur s'exprime sur certains événements dont il est accusé d'être loin de la vérité et cela lui permet de prouver la sincérité de ce qu'il écrit.

Seul un auteur sincère essaie de se justifier et de dire la vérité telle qu'elle est sans nier l'avis des lecteurs et leurs jugements, cela prouve que l'écrivain essaie de maintenir une relation basée sur la sincérité de ses écritures et prouve aussi le respect qu'il porte pour son lecteur, quand on dit que l'écrivain ou bien l'autobiographe essaie de se justifier cela ne veut pas dire que les accusations portées à son égard sont réelles ou vraies ou bien qu'il se fait des reproches mais cela veut simplement dire que l'auteur porte en lui un respect pour ses lecteurs et essaie de leur relater l'histoire et la vérité de cette dernière telle qu'elle est.

Conclusion :

Chapitre III : Le texte autobiographique dans le programme de français algérien

Dans le cadre de notre recherche et a travers notre analyse du corpus, nous avons remarque que les objectifs visés par l'enseignement apprentissage de l'autobiographie s'éloignent totalement des caractéristiques et des règles de l'autobiographie.

En effet les textes autobiographiques de la troisième année moyenne proposent de travailler la langue, et l'ensemble des règles, et des formes grammaticales. Pour enseigner un texte autobiographique aux élèves de la troisième année cela implique l'élève, car l'un des objectifs visés est justement de pousser l'élève à rédiger un texte dans le quel il va s'exprimer, et raconter sa propre histoire, et ses souvenirs, mais l'obstacle rencontré est qu'un élève âgés de 13-14 ans s'exprime franchement, et sans recul a propos de son vécu, ajoutant a cela le fait qu'il ne maitrise pas encore totalement les règles du textes autobiographique, cela est du au fait que ce qui est enseigne dans cette séquence est beaucoup plus linguistique que autobiographique..

L'élève est informé des outils utilises pour la rédaction de ce texte que des caractéristiques qui définissent ce genre.

CONCLUSION

GENRALE

Le genre autobiographique, est considéré comme un genre littéraire, mais un genre problématique. En effet travailler l'autobiographie en classe de 3eme année est une tache très difficile, que ce soit pour les enseignants ou bien pour les apprenants, car l'autobiographie est le miroir de l'âme. Dans une autobiographie on trouve les idées personnelles, les pensées les plus privées.

Il y a des élèves qui ne souhaitent pas dévoiler leur vie, ou il y a plusieurs barrières à franchir, tel que les barrières idéologiques, morales, sociales, voire religieuse qui ne se laissent pas franchir aisément. Cependant malgré les diverses difficultés de ce genre, le texte autobiographique est un support pédagogique très riche, et essentielle à l'enseignement apprentissage de la langue française, car il répond aux objectifs des apprenants, que se soit dans la production écrite ou bien l'expression orale,etc.

En analysant le livre de français de la 3eme année, nous avons remarqué qu' à chaque réforme éducative, le volume qu'occupe la séquence pédagogique de l'autobiographie se rétrécit et les textes proposés sont pas riches, contrairement aux années précédentes. Cela est dû à la charge des programmes et l'enseignement d'autre genre à coté de l'autobiographie d'une part, d'autres part il revient à la situation conflictuelle de la langue française dans la réalité Algérienne.

Lancer une réforme éducative c'est bien, mais faut-il penser si celle-ci tient d'une situation d'apprentissage qui répond aux exigences et aux besoins des apprenants.

Aujourd'hui ne faudrait-il pas plutôt revoir la situation de la langue française dans notre pays en particulier à l'école, qui est le pilier de la nation malgré l'histoire amère de celle-ci car à présent elle fait partie intégrante du paysage linguistique Algérien.

N'est-il pas temps de laisser les conflits idéologiques de coté et de sangé a une vrai réconciliation entre la langue française et l'école Algérienne, pour l'avenir des génération intellectuels, comme la si bien dit Emile Zola : « C'est par le livre, et non pas l'épée que l'humanité vaincra le mensonge, l'injustice, et conquerra la paix finale de la fraternité entre les peuples ».

BIBLIOGRAPHIE

I. Le corpus étudié :

Manuel scolaire de la 3eme année Moyenne, Office national des publications scolaires, 2015-2016.

II. Les ouvrages théoriques :

-Tessa Ahmad, L'impossible éradication, L'enseignement du français en Algérie, édition barzakh, Alger ; 2015.

-Lejeune Philippe, pour l'autobiographie, chronique, édition du seuil, avril 1998.

- Lejeune Philippe, L'autobiographie en France, paris, Armand Colin, coll. « cursus », 1971 (2eme éd. 1998).

- Lejeune Philippe, Le pacte autobiographique, paris, seuil, coll. « poétique », 1975.

-Maxime Collins, Autobiographie, Autofiction et roman (du je) suivi de comme si de rien n'était, éd. Maxim Collins, 2010.

-Miraux jean Philippe, L'autobiographie, Ecriture du soi et sincérité, Armand Colin, 2005 ; 2007. Ed. Nathan paris, 1996.

-Sébastien Habier, Littérature intimes, les expressions du moi, de l'autobiographie à l'autofiction, Armand Colin/VUEF, 2003.

III. Les études critiques :

-<https://www.intellego.fr/soutien-scolaire-3eme/aide-scolaire-francais/les-particularites-du-recit-autobiographique./34599>

-<https://www.assistancescolaire.com/eleve/3e/francais/reviser-une-notion/les-genres-biographiques-m3fgl02>

-<http://insuf-fle.hautetfort.com/media/01/02/2691467888.pdf>

-<https://www.etudes-litteraires.com/autobiographie.php>

-<https://www.intellego.fr/soutien-scolaire-3eme/aide-scolaire-francais/les-differentes-formes-de-recits-de-vie-/28909>

-<https://www.unil.ch/fra/fr/home/menuguid/litterature-moderne/histoire-litteraire/ressources/xixe---xxie-siecles-d-kunz-w/secrire--a>

-<http://www.letudiant.fr/boite-a-docs/document/les-genres-litteraires-autobiographique-0335.html>

-<http://lesdefinitions.fr/biographie#ixzz4eb4SfPX9>

-<http://lesdefinitions.fr/biographie>

-http://www.lexpress.fr/culture/livre/les-cinq-formes-classiques-de-l-ecrit-autobiographique_812057.html

-<https://www.assistancescolaire.com/eleve/3e/francais/reviser-une-notion/les-genres-biographiques-m3fgl02>

-<http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/m%C3%A9moires/69225>

-<http://www.francaismaroc.com/vb/showthread.php?t=2605Autobiographique>

-<http://books.openedition.org/pur/34862>

-<https://insaniyat.revues.org/14002>

-<http://blog.turgot.org/index.php?post/Montenay-Francophonie>

-<http://langues.superforum.fr/t251-levolution-des-methodologies-dans-lenseignement-du-francais-langue-etrangere-depuis-la-methodologie-traditionnelle-jusqua-nos-jours>

-<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00983536/document>

-http://www.univ-tebessa.dz/fichiers/master/master_1196.pdf

-<http://blog.turgot.org/index.php?post/Montenay-Francophonie>

-<http://www.langue-francaise.org/dlf226.pdf>

- http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/_notes/sess610.htm
- http://lefrancaisenpartage.over-blog.com/pages/Le_francais_en_Algerie-2657222.html
- http://www.memoireonline.com/12/11/4982/m_Le-rle-de-lapprentissage-de-loral-dans-la-remediation1.html
- <http://fle.ucoz.com/>
- <http://www.liberte-algerie.com/culture/quel-avenir-pour-la-langue-francaise-en-algerie-237353>
- <https://arlap.hypotheses.org/7953>
- <https://manifest.univ-ouargla.dz/index.php/archives/archive/facult%C3%A9-des-lettres-et-des-langues/21-enseignement-apprentissage-du-fran%C3%A7ais-en-alg%C3%A9rie-enjeux-culturels-et-repr%C3%A9sentations-identitaires/30-1%E2%80%99enseignement-apprentissage-du-fran%C3%A7ais-en-alg%C3%A9rie-dans-le-prisme-de-la-dimension-multiculturelle-de-1%E2%80%99identit%C3%A9-nationale-quels-arguments-pour-les-statut-et-r%C3%B4le-pour-1%E2%80%99enseignement-du-fran%C3%A7ais-en-alg%C3%A9rie.html>
- <http://www.depechedekabylie.com/cuture/73967-langues-en-algerie.html>
- https://gerflint.fr/Base/Algerie18/article2_Habib_El_Mistari.pdf
- <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2006-3-page-11.htm>